Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada

Canada

Respect ◆ Intégrité ◆ Excellence ◆ Leadership

Au service du GOUVERNEMENT, au service des CANADIENS.

2015–2016

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

Diane Finley, C.P., députée
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Numéro de catalogue : P1-19/2015F-PDF
ISSN 2292-3497

Table des matières

Message de la ministre i

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 3
Profil organisationnel 3
Contexte organisationnel 4
Dépenses prévues 15
Harmonisation des dépenses avec le Cadre pangouvernemental 17
Tendances relatives aux dépenses du Ministère 18
Budget des dépenses par crédits votés 18

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 19
Résultat stratégique 19
Programmes, sous-programmes et sous-sous-programmes 19
Programme 1.1 : Approvisionnements 19
Sous-programme 1.1.1 : Services d'approvisionnement généraux 21
Sous-programme 1.1.2 : Services d'approvisionnement sur mesure 22
Sous-programme 1.1.3 : Intendance de l'approvisionnement 24
Sous-sous-programme 1.1.3.1 : Politique d'approvisionnement et gestion stratégique 25
Sous-sous-programme 1.1.3.2 : Mobilisation des clients et des fournisseurs 27
Sous-programme 1.1.4 : Innovation et appui liés à l'approvisionnement 28
Sous-sous-programme 1.1.4.1 : Programme d'innovation Construire au Canada 29
Sous-sous-programme 1.1.4.2 : Aliénation de biens 30
Sous-sous-programme 1.1.4.3 : Élaboration de normes et certification 31
Programme 1.2 : Gestion des locaux et services immobiliers 33
Sous-programme 1.2.1 : Locaux fédéraux 35
Sous-programme 1.2.2 : Avoirs fédéraux 37
Sous-programme 1.2.3 : Services immobiliers 38
Sous-programme 1.2.4 : Paiements en remplacement d'impôts 40
Sous-programme 1.2.5 : Cité parlementaire 41
Sous-programme 1.2.6 : Opérations du Cap-Breton 43
Programme 1.3 : Receveur général du Canada 45
Sous-programme 1.3.1 : Intendance du Trésor et des comptes du Canada 46
Sous-programme 1.3.2 : Services du receveur général 48
Programme 1.4 : Programmes et services d'intégrité 49
Sous-programme 1.4.1 : Garantie contractuelle 50
Sous-programme 1.4.2 : Marchandises contrôlées 51
Sous-programme 1.4.3 : Services de juricomptabilité 52
Sous-programme 1.4.4 : Services opérationnels d'intégrité 53
Programme 1.5 : Administration de la paye et des pensions fédérales 54
Sous-programme 1.5.1 : Paye 55
Sous-programme 1.5.2 : Pension 57
Programme 1.6 : Gestion linguistique et services connexes 58
Sous-programme 1.6.1 : Programme de normalisation terminologique 59
Sous-programme 1.6.2 : Traduction et autres services linguistiques 61
Sous-programme 1.6.3 : Traduction et interprétation au Parlement 62
Sous-programme 1.6.4 : Interprétation des conférences 63
Programme 1.7 : Programmes et services spécialisés 65
Sous-programme 1.7.1 : Écologisation des opérations gouvernementales 66

Sous-programme 1.7.2 : Stratégie de service à la clientèle 67
Sous-programme 1.7.3 : Services d'information du gouvernement 68
Sous-programme 1.7.4 : Services d'imagerie documentaire 69
Sous-programme 1.7.5 : Services de voyage partagés 70
Sous-programme 1.7.6 : Service central de déménagement 72
Sous-programme 1.7.7 : Services administratifs du gouvernement du Canada 72
Programme 1.8 : Ombudsman de l'approvisionnement 74
Sous-programme 1.8.1 : Examen des pratiques en matière d'approvisionnement 75
Sous-programme 1.8.2 : Plaintes des fournisseurs 76
Programe 1.9 : Services internes 77
Sous-programme 1.9.1 : Gestion et surveillance 78
Sous-programme 1.9.2 : Communications 79
Sous-programme 1.9.3 : Services juridiques 80
Sous-programme 1.9.4 : Gestion des ressources humaines 80
Sous-programme 1.9.5 : Gestion financière 81
Sous-programme 1.9.6 : Gestion de l'information 82
Sous-programme 1.9.7: Technologie de l'information 83
Sous-programme 1.9.8 : Services immobiliers 84
Sous-programme 1.9.9 : Matériel 84
Sous-programme 1.9.10 : Acquisition 85

Section III : Renseignements supplémentaires 87
État des résultats prospectif 87
Tableaux de renseignements supplémentaires 89
Dépenses fiscales et évaluations 89

Section IV : Coordonnées de l'organisation 91
Demandes de renseignements généraux 91

Annexe : Définitions 92

Notes de fin de document 95

Message de la ministre

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les plans et les priorités de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour l'exercice 2015–2016.

Tandis que nous continuons à tirer parti du travail que nous avons accompli au cours des dernières années, mon ministère demeurera concentré sur ce qui compte le plus pour la population canadienne : la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité à long terme. TPSGC contribuera à l'atteinte de ces priorités en favorisant l'innovation, en réalisant des économies de coûts, en réduisant la paperasserie et en améliorant ses services.

Cette année, le gouvernement a annoncé la nouvelle Stratégie d'approvisionnement en matière de défense du Canada — le changement le plus important apporté par le gouvernement fédéral depuis 30 ans en ce qui concerne l'achat de matériel pour nos hommes et nos femmes en uniforme.

La Stratégie vise à faire en sorte que les membres des Forces armées canadiennes obtiennent le matériel dont ils ont besoin à un prix raisonnable pour les contribuables; à simplifier les processus d'approvisionnement en matière de défense; et à tirer parti de l'achat de matériel de défense pour créer des emplois et stimuler la croissance au pays. J'ai hâte de poursuivre la mise en œuvre de cette stratégie importante au cours du prochain exercice.

Nous atteindrons également un jalon important de notre Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale en 2015, puisque nous commencerons la construction sur deux côtes. En effet, Vancouver Shipyards commencera la découpe de l'acier pour les navires hauturiers de science halieutique de la Garde côtière canadienne sur la côte Ouest, tandis qu'Irving Shipbuilding fera la découpe de l'acier pour les navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique de la Défense nationale sur la côte Est.

Notre stratégie de construction navale créera environ 15 000 emplois et entraînera des retombées économiques annuelles de plus de deux milliards de dollars pour le Canada au cours des 30 prochaines années. Elle génère déjà des avantages pour les collectivités à l'échelle du pays. Les deux chantiers navals ont déjà attribué des contrats d'une valeur de 450 millions de dollars à des entreprises canadiennes.

Grâce au Programme d'innovation Construire au Canada, qui comprend maintenant une composante militaire, TPSGC continuera à soutenir les entrepreneurs et les marchés libres dans la création d'innovations. Grâce aux 87 contrats en place, cette initiative fructueuse aide les petites et moyennes entreprises novatrices à faire passer leurs produits de l'étape du laboratoire à celle de la mise en marché sur les plans national et international, ce qui assure la création d'un plus grand nombre d'emplois au Canada.

Nous continuerons à préserver le patrimoine de notre pays en réhabilitant les édifices de la Cité parlementaire, y compris l'édifice Sir-John-A.-Macdonald, qui sera achevé en 2015.

L'Initiative de transformation de l'administration de la paye est presque terminée. La création du Centre des services de paye de la fonction publique à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, a donné lieu à la création de 550 emplois. En décembre 2015, 184 000 comptes de paye y auront été transférés. Ainsi, on assurera la viabilité à long terme des systèmes et des services d'administration de la paye du gouvernement du Canada, on accroîtra l'efficience et on générera des économies annuelles de 78 millions de dollars à compter de 2016–2017.

Je suis fière de ce que nous avons accompli dans le cadre de ces initiatives clés, qui sont en harmonie avec les priorités de notre gouvernement. J'ai hâte de poursuivre ce travail afin d'assurer une saine intendance et l'atteinte des meilleurs résultats possibles pour la population canadienne.

L'honorable Diane Finley, C.P., députée
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil organisationnel

Ministre : Diane Finley

Sous-ministre : George Da Pont

Portefeuille ministériel : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Principales autorités législatives : La *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*[i] *(Loi sur le MTPSG) établit le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.*

Année d'incorporation ou de création : 1841

Autre : La ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSG) a des responsabilités en vertu de 19 autres lois. En voici les plus importantes :

- *Loi sur Services partagés Canada*[ii]
- *Loi sur l'expropriation*[iii]
- *Loi sur la production de défense*[iv]
- *Loi sur l'administration des biens saisis*[v]
- *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*[vi]
- *Loi sur la gestion des finances publiques*[vii]

Contexte organisationnel

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leurs mandats à titre d'acheteur central, de gestionnaire de biens immobiliers, de spécialiste des questions linguistiques, de trésorier, de comptable et d'administrateur de la paye et des pensions. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et son résultat stratégique et sa mission consistent à offrir des programmes et des services centraux de première qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.

Responsabilités

Mis sur pied en 1841, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la construction des canaux, des routes, des ponts, des édifices du Parlement, des bureaux de poste et des immeubles fédéraux dans tout le pays.

TPSGC est aujourd'hui un organisme opérationnel sophistiqué du gouvernement. Il emploie environ 12 000 personnes qui travaillent, à titre d'employés permanents, dans toutes les régions du pays ainsi qu'à l'administration centrale, située dans le Secteur de la capitale nationale.

Adoptée en 1996, la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* (la Loi) a officiellement donné naissance au Ministère, en plus d'établir le fondement juridique des services qu'il offre. En outre, la Loi a défini TPSGC comme un organisme de services communs chargé de fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes fédéraux des services à l'appui de leurs programmes, qui comprennent aujourd'hui :

- les approvisionnements;
- les locaux à bureaux et les installations;
- l'architecture et le génie;
- la construction, l'entretien et la réparation d'ouvrages publics et de biens immobiliers fédéraux;
- les services de paye et de pension;
- le receveur général, l'administration du Trésor fédéral et la tenue des comptes du Canada;
- les services linguistiques;
- les services de sécurité industrielle;
- les programmes et services spécialisés, dont les applications pangouvernementales et l'écologisation des opérations gouvernementales.

Le Ministère a pour objectif de gérer ses activités en faisant preuve d'intégrité, de responsabilisation et de transparence ainsi qu'en offrant des services à valeur ajoutée à ses ministères clients et à la population canadienne. Ce faisant, TPSGC :

- injecte environ 12,5 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne grâce aux marchés publics pour 140 ministères et organismes fédéraux, dont 8,1 milliards de dollars ou 65 % ne visent pas des achats de matériel militaire. Au total, 54 % du montant de 8,1 milliards de dollars est attribué aux petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes;[1]
- traite des mouvements de trésorerie représentant plus de 2,3 billions de dollars par année par l'entremise de la fonction de receveur général;
- émet plus de 13,7 millions de paiements fédéraux relatifs à la paye et aux pensions par année;
- fournit aux parlementaires et à plus de 272 000 fonctionnaires fédéraux des locaux dans 1 654 emplacements partout au Canada;
- gère un portefeuille de biens immobiliers appartenant à l'État qui a une valeur marchande de 7,3 milliards de dollars, incluant 19 ouvrages techniques comme des ponts et des barrages;
- effectue des paiements annuels de loyer d'un montant approximatif de 1,24 milliard de dollars pour 1 736 contrats de location partout au Canada;
- gère 27 % du parc immobilier fédéral selon la superficie de plancher totale;
- verse un montant de 535 millions de dollars en paiements en remplacement d'impôts à 1 235 autorités taxatrices pour le compte du gouvernement du Canada;
- fournit chaque année des services de traduction et d'interprétation pour plus de 1 470 séances du Parlement et réunions de comités parlementaires, et gère la traduction de plus d'un million de pages pour le compte d'autres organisations fédérales;
- traite et convertit en images électroniques plus de 31,4 millions de pages par année pour les ministères et organismes fédéraux.

Le portefeuille de la ministre de TPSG comprend Services partagés Canada, qui rend compte de ses activités séparément. Il englobe en outre deux sociétés d'État : la Société immobilière du Canada limitée et Construction de Défense Canada. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) relève de la ministre et mène ses activités de façon indépendante. Des détails sur les activités des sociétés d'État et du BOA sont fournis dans des rapports annuels distincts qui sont déposés devant le Parlement par la ministre.

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes

Approuvée par le Conseil du Trésor, l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de TPSGC contribue à l'atteinte du résultat stratégique du Ministère :

> Offrir des programmes et des services centraux de première qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.

Le tableau ci-après dresse la liste des programmes compris dans l'AAP de TPSGC.

---

[1] D'après une moyenne de trois ans (2011–2012 à 2013–2014).

Architecture d'alignement des programmes de TPSGC

Programme	Sous-programme / Sous-sous-programme
1.1 Approvisionnements	1.1.1 Services d'approvisionnement généraux
	1.1.2 Services d'approvisionnement sur mesure
	1.1.3 Intendance de l'approvisionnement
	1.1.3.1 Politique d'approvisionnement et gestion stratégique
	1.1.3.2 Mobilisation des clients et des fournisseurs
	1.1.4 Innovation et appui liés à l'approvisionnement
	1.1.4.1 Programme d'innovation Construire au Canada
	1.1.4.2 Aliénation de biens
	1.1.4.3 Innovation et appui liés à l'approvisionnement
1.2 Gestion des locaux et services immobiliers	1.2.1 Locaux fédéraux
	1.2.2 Avoirs fédéraux
	1.2.3 Services immobiliers
	1.2.4 Paiements en remplacement d'impôts
	1.2.5 Cité parlementaire
	1.2.6 Opérations du Cap-Breton
1.3 Receveur général du Canada	1.3.1 Intendance du Trésor et des comptes du Canada
	1.3.2 Services du receveur général
1.4 Programmes et services d'intégrité	1.4.1 Garantie contractuelle
	1.4.2 Marchandises contrôlées
	1.4.3 Services de juricomptabilité
	1.4.4 Services opérationnels d'intégrité
1.5 Administration de la paye et des pensions fédérales	1.5.1 Paye
	1.5.2 Pension
1.6 Gestion linguistique et services connexes	1.6.1 Programme de normalisation terminologique
	1.6.2 Traduction et autres services linguistiques
	1.6.3 Traduction et interprétation au Parlement
	1.6.4 Interprétation des conférences
1.7 Programmes et services spécialisés	1.7.1 Écologisation des opérations gouvernementales
	1.7.2 Stratégie de service à la clientèle
	1.7.3 Services d'information du gouvernement
	1.7.4 Services d'imagerie documentaire
	1.7.5 Services de voyage partagés
	1.7.6 Service central de déménagement
	1.7.7 Services administratifs du gouvernement du Canada
1.8 Ombudsman de l'approvisionnement[viii]	1.8.1 Examen des pratiques en matière d'approvisionnement
	1.8.2 Plaintes des fournisseurs
1.9 Services internes	1.9.1 Gestion et surveillance
	1.9.2 Communications
	1.9.3 Services juridiques
	1.9.4 Gestion des ressources humaines
	1.9.5 Gestion financière
	1.9.6 Gestion de l'information
	1.9.7 Technologie de l'information
	1.9.8 Services immobiliers
	1.9.9 Matériel
	1.9.10 Acquisition

Contribution des priorités au résultat stratégique

Nous comptons trois priorités organisationnelles à l'appui de notre résultat stratégique :

- excellence du service;
- innovation et modernisation;
- optimisation des ressources.

Ces priorités sont décrites dans les tableaux de Priorités organisationnelles et sont également abordées dans les faits saillants de la planification des programmes présentés à la Section II du présent rapport.

Stratégie de service à la clientèle de TPSGC

TPSGC a lancé sa Stratégie de service à la clientèle en 2010 pour améliorer la gestion des opérations gouvernementales et renforcer les partenariats avec ses clients au moyen d'une prestation efficace et efficiente de services et d'une culture d'excellence du service. Cette initiative panministérielle, qui en est actuellement à sa sixième année d'existence, comporte six piliers qui sont solidement enracinés dans la culture de TPSGC :

- les ententes de service;
- les normes de service;
- les offres de services novatrices;
- la mobilisation des clients;
- la satisfaction des clients;
- la culture de service.

TPSGC a renforcé la satisfaction de la clientèle et les relations avec celle-ci grâce à la mobilisation des clients, à des ententes de service interministérielles, au baromètre des relations avec la clientèle et à la publication électronique annuelle, Nos services, nos normes et nos résultats[ix]. De plus, TPSGC a amélioré sa culture d'excellence du service en intégrant la compétence en service à la clientèle aux activités de dotation, de formation, de reconnaissance et de gestion du rendement.

En 2015–2016, nous continuerons à réaliser des progrès vers l'atteinte de notre objectif consistant à positionner TPSGC comme un partenaire important dans la gestion des opérations gouvernementales en :

- mobilisant les clients dès le début et de façon continue;
- permettant aux employés de tous les niveaux de promouvoir l'excellence des services au moyen de la formation et d'autres mécanismes;
- offrant des solutions intégrées et efficaces, dont l'harmonisation des initiatives de transformation des services, pour maximiser la collaboration et la synergie.

Priorités organisationnelles

Les plans énoncés dans la section Priorités organisationnelles nous permettront de nous concentrer sur l'amélioration du service à nos clients et à la population canadienne ainsi que sur l'optimisation des ressources.

Priorité	Type	Programmes
Excellence du service	Nouvelle	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Programmes et services d'intégrité • Administration de la paye et des pensions fédérales • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés • Services internes

Description

Gérer l'exécution de nos programmes et la prestation de nos services afin d'en assurer l'excellence et l'intégrité, tout en répondant aux attentes de nos clients et de la population canadienne.

Pourquoi est-ce une priorité ?

À titre de fournisseur de services communs du gouvernement du Canada, nous estimons que la prestation d'un excellent service à nos clients et à la population canadienne est essentielle pour s'assurer que les ministères et les organismes remplissent adéquatement leurs mandats et pour améliorer la satisfaction de la clientèle. De plus, nous devons appuyer les initiatives du gouvernement fédéral visant à améliorer le service à la clientèle, comme il est indiqué dans la nouvelle Politique sur les services du Conseil du Trésor ainsi que dans Objectif 2020.

Dans le cadre de sa Stratégie de service à la clientèle, le Ministère s'est positionné, au cours des dernières années, comme une organisation intégrée, novatrice et axée sur les services. La Stratégie a contribué à éliminer les obstacles internes et externes et à consolider les relations horizontales, ce qui a permis d'améliorer l'intégration des services.

De plus, dans le contexte de la Stratégie de service à la clientèle, chaque employé du Ministère contribue à l'excellence du service en cherchant des moyens de mieux répondre aux besoins des clients et d'augmenter la satisfaction de ceux-ci.

Tout en favorisant une culture d'excellence du service à l'interne, nous continuerons à tirer parti de nos relations solides avec les ministères clients. En respectant notre engagement à l'égard de la satisfaction de la clientèle, nous continuerons à nous imposer comme un partenaire important vers lequel les ministères se tournent pour notre expertise et notre capacité à offrir des solutions intégrées et pangouvernementales.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité ?

En 2015–2016, TPSGC mettra en œuvre les initiatives suivantes qui contribuent à la réalisation de la priorité axée sur l'excellence du service :

- Mener un processus d'approvisionnement concurrentiel, en collaboration avec Ressources naturelles Canada (RNCan), en vue de créer un organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), dont le but consiste à faire progresser la restructuration des laboratoires nucléaires d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL).
- Comme il est mentionné dans le Plan d'action économique de 2014, appuyer la réforme de l'approvisionnement fédéral en simplifiant les processus et en réduisant les coûts administratifs du système d'approvisionnement du gouvernement, tout en diminuant le fardeau administratif imposé aux fournisseurs.
- Continuer à élaborer et à mettre en œuvre des Stratégies nationales d'approvisionnement en biens et en services (SNABS) en mettant l'accent sur une participation dès le début de la part des ministères et organismes du gouvernement et des fournisseurs, afin de mieux comprendre leurs besoins et d'élaborer des solutions d'approvisionnement plus efficientes et plus efficaces. En voici des exemples : services de formation linguistique et services de voyages.
- Poursuivre les efforts dans le cadre de l'Initiative de transformation du Programme des approvisionnements afin de continuer à améliorer le service à la clientèle et les relations avec les principaux intervenants, et de simplifier nos processus d'approvisionnement.

- Mesurer la satisfaction des ministères clients à l'égard des services d'approvisionnement au moyen d'un sondage exhaustif sur la satisfaction de la clientèle. Ce sondage fournira à TPSGC des données de base sur la satisfaction globale de la clientèle à l'égard des services qu'il offre aux autres ministères et permettra à TPSGC d'adapter ses services pour répondre aux besoins des clients.
- Assurer l'intégrité des instruments d'attribution de contrats immobiliers en appliquant un cadre de surveillance exhaustif afin d'assurer le meilleur rapport qualité-prix pour l'État et la population canadienne.
- Simplifier et accélérer le processus d'aliénation des biens immobiliers qui ne répondent plus aux exigences en matière de programmes en entreprenant un processus complet de diligence raisonnable, dont des consultations auprès de représentants des services juridiques, des Autochtones et du secteur du patrimoine, et des évaluations de l'environnement et de la sécurité.
- Continuer à assurer l'exécution des activités parlementaires sans interruption.
- Continuer à réhabiliter les édifices de la Cité parlementaire pour répondre aux besoins en locaux du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement.
- En collaboration avec Infrastructure Canada et le Conseil canadien pour les partenariats public-privé, faciliter l'accélération de l'entrée en service du nouveau pont pour le Saint-Laurent dans la grande région de Montréal, dont la date est prévue pour 2018, en retenant les services d'un partenaire du secteur privé.
- Élaborer des analyses de rentabilisation pour d'importants projets de rénovation dans le Secteur de la capitale nationale (SCN) afin d'appuyer les objectifs en matière de programmes liés à l'augmentation de la performance environnementale, à un milieu de travail moderne et à la rentabilité. En voici des exemples : les travaux de rénovation à L'Esplanade Laurier et au complexe Les Terrasses de la Chaudière.
- Continuer à gérer les opérations du Trésor fédéral en émettant et en réglant plus de 315 millions de paiements fédéraux et provinciaux annuellement, et en percevant les recettes pour le compte de tous les ministères, ce qui équivaut à plus de 2,3 billions de dollars en flux de trésorerie; tenir à jour les comptes du Canada; produire les états mensuels des opérations financières du gouvernement et préparer chaque année les Comptes publics du Canada; améliorer les systèmes qui permettent d'exercer ces fonctions afin de tenir compte des changements apportés au contexte opérationnel.
- Continuer à aider les directions générales de TPSGC et les autres ministères qui cherchent à appliquer les dispositions de TPSGC en matière d'intégrité dans leurs régimes d'approvisionnement en appuyant les vérifications de l'intégrité des fournisseurs. Ce faisant, nous sommes en mesure de confirmer l'admissibilité aux marchés et de déterminer si les fournisseurs respectent les dispositions relatives à l'intégrité.
- Continuer à améliorer les délais de traitement des enquêtes de sécurité.
- Continuer à suivre le rendement et à assurer l'efficacité et l'efficience de la prestation des services de surveillance de l'équité grâce à une nouvelle offre à commandes pour les services de surveillance de l'équité qui sera lancée en juin 2015. Le but est d'offrir des possibilités de participation aux nouveaux fournisseurs et de leur permettre de mettre régulièrement à jour leurs offres pendant toute la période visée par l'offre à commandes.
- Continuer à s'assurer que les nouvelles lois, politiques et conventions collectives touchant les employés soient mises en œuvre dans les délais prescrits, et que les employés et les retraités reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus grâce à des systèmes et des processus centraux fiables et efficients.
- Continuer à étendre les services d'imagerie documentaire pour aider les ministères et organismes fédéraux à répondre aux exigences de la politique de gestion de l'information en diminuant le besoin d'entreposer de grandes quantités de documents papier et en permettant aux ministères d'améliorer leur service à la clientèle et de réduire leurs coûts opérationnels.
- Continuer à aider les ministères partenaires à réduire l'empreinte environnementale des opérations du gouvernement fédéral en réponse au deuxième cycle de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD 2013–2016), élaborer le thème IV du troisième cycle de la SFDD (SFDD 2016–2019) et faire rapport sur les progrès réalisés dans l'ensemble du gouvernement.
- Optimiser la valeur et l'efficience des services offerts aux autres ministères et organismes du gouvernement en mobilisant les clients dès le début et de façon continue, en permettant aux employés de tous les niveaux de promouvoir l'excellence des services et en offrant des solutions intégrées et efficaces.

Priorité	Type	Programmes
Innovation et modernisation	Nouvelle	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Programmes et services d'intégrité • Administration de la paye et des pensions fédérales • Programmes et services spécialisés • Services internes

Description

Mettre en place de nouveaux modes d'exécution des programmes et de prestation des services pour répondre aux besoins changeants des clients et de la population canadienne.

Pourquoi est-ce une priorité ?

Pour suivre le rythme dans un environnement en constante évolution, pour appuyer les priorités du gouvernement liées à la création d'emplois et à la croissance économique, et pour appuyer les initiatives de modernisation comme Objectif 2020, TPSGC doit mettre en œuvre de nouveaux modes d'exécution des programmes et de prestation des services.

Nos clients ont besoin de solutions intégrées qui tirent parti à la fois des connaissances spécialisées et de la technologie. Nous continuerons à miser sur notre expérience et notre expertise pour améliorer les processus existants et moderniser nos programmes et nos services afin de trouver des façons nouvelles et novatrices de les fournir, en adoptant une approche pangouvernementale. Ce faisant, nous continuerons à répondre aux besoins futurs de nos clients et de la population canadienne.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité ?

En 2015–2016, TPSGC mettra en œuvre les initiatives suivantes qui contribuent à la réalisation de la priorité axée sur l'innovation et la modernisation :

- Dans le cadre de la transformation du Programme des approvisionnements, continuer à appliquer l'approche d'approvisionnement éclairé pour couvrir toutes les activités d'approvisionnement et lancer le processus d'approvisionnement pour la nouvelle solution d'approvisionnement électronique.
- Continuer à avancer vers Objectif 2020 en tirant profit des progrès faits à l'appui de la vision du greffier du Conseil privé et des principes directeurs liés à une fonction publique moderne et remarquable. Le Ministère renforcera ses approches novatrices en matière de mobilisation et améliorera ses progrès dans les cinq secteurs jugés prioritaires lors des consultations auprès des employés : service à la clientèle, rendement, milieu de travail collaboratif, transformation des processus et contribution pangouvernementale. La vision pour 2020 continuera à façonner nos efforts de transformation, profitant à l'ensemble du gouvernement et au public dans notre rôle de fournisseur de services de choix.
- Continuer la mise en œuvre des principales initiatives pangouvernementales stratégiques afin d'aider le gouvernement à respecter ses priorités en matière de création d'emplois et de soutien de la croissance économique. Voici certaines des principales initiatives qui sont en cours :
  - la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN); et
  - le Programme d'innovation Construire au Canada (PICC).
- Continuer à mettre en œuvre la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAD) qui a trois principaux objectifs : fournir le bon équipement aux Forces armées canadiennes et à la Garde côtière canadienne, en temps opportun; tirer parti des achats de matériel de défense pour créer des emplois et assurer la croissance économique au Canada; simplifier les processus d'approvisionnement en matière de défense. Renforcer la capacité du gouvernement de tirer parti des achats de matériel militaire afin de créer des emplois et de générer des retombées économiques au Canada, et améliorer la gouvernance et la gestion des achats de matériel militaire.

- Dans le cadre du PICC, continuer à aider les entreprises à combler les lacunes à l'étape de la précommercialisation de leurs biens et services novateurs, à aider les fournisseurs canadiens à établir des liens avec les utilisateurs du gouvernement et à améliorer l'efficience et l'efficacité des opérations gouvernementales. Il faut pour ce faire réduire les obstacles que doivent surmonter les fournisseurs qui veulent faire affaire avec le gouvernement, et acquérir leurs biens et services novateurs qui en sont aux dernières étapes de leur développement afin de les mettre à l'essai au sein du gouvernement fédéral avant leur mise en marché.
- Continuer les efforts vers l'intégration complète du mandat et des fonctions d'Opérations du Cap-Breton (anciennement Société d'expansion du Cap-Breton) d'ici 2016–2017 par la mise en œuvre d'un plan d'intégration exhaustif axé sur l'obligation actuelle concernant les répercussions administratives et environnementales, la gestion de portefeuille et la planification du dessaisissement pour le portefeuille de 4 000 hectares.
- Mettre en œuvre des solutions de gestion des services immobiliers par l'utilisation de nouveaux mécanismes de passation de marchés qui répondent aux besoins des ministères clients.
- Obtenir et mettre en œuvre un nouveau système de technologie de l'information (TI) pour le Programme des marchandises contrôlées afin d'appuyer les changements dans le Programme, d'améliorer la prestation des services et de réduire le fardeau administratif pour les clients.
- Élaborer un portail Web sécurisé dans lequel les directions générales de TPSGC et les autres ministères peuvent soumettre leurs demandes de vérification des fournisseurs et examiner les résultats à partir d'une recherche automatisée dans la base de données sur l'intégrité.
- Terminer la mise en œuvre de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye, en remplaçant le système de paye désuet, en simplifiant les processus opérationnels et en regroupant les services de paye. Cela assurera ainsi la durabilité à long terme de l'administration de la paye au sein du gouvernement du Canada, accroîtra l'efficience et permettra de générer des économies annuelles de 78.1 millions de dollars à compter de 2016–2017.
- Continuer à mettre en œuvre l'Initiative de transformation de l'administration des pensions pour les Forces armées canadiennes, ce qui diminuera le coût de l'administration des pensions pour le gouvernement du Canada, tout en améliorant le service à la clientèle et tout en accroissant l'harmonisation avec les normes et les processus communs.
- Continuer à favoriser les plus récents outils novateurs dans le but de communiquer le plus efficacement possible avec la population canadienne, tout en préparant la transition du Ministère vers le nouveau site Web Canada.ca.
- Continuer à offrir des solutions novatrices pour la modernisation des services administratifs et des systèmes de TI dans l'ensemble du gouvernement du Canada, en facilitant la mise en place de GCDocs à l'échelle du gouvernement du Canada et en utilisant une plateforme commune permettant aux ministères et aux organismes de bénéficier d'une orientation horizontale et d'un soutien permanent en matière d'application (p. ex., le Système partagé de gestion de cas).
- Mettre en œuvre une application de technologie de l'information pour les ressources humaines (RH) appelée Mes RHGC. L'application Mes RHGC optimisera la prestation des services en matière de ressources humaines au sein du gouvernement du Canada en permettant le remplacement de plus de 40 solutions de RH par une seule solution normalisée et centralisée. Le processus d'adoption de l'application Mes RHGC par les ministères et organismes participant à la première de quatre vagues de mise en œuvre devrait être achevé en 2015–2016.
- Continuer à renforcer les pratiques et les processus du gouvernement du Canada en matière de finances, de ressources humaines et de gestion de l'information en permettant la mise en œuvre des initiatives de modernisation des ressources humaines et de gestion des documents et des dossiers électroniques du gouvernement du Canada.

Priorité	Type	Programmes
Optimisation des ressources	Nouvelle	Tous les programmes

Description

Mettre en œuvre des initiatives visant à accroître l'efficience et l'efficacité de nos programmes et de nos services.

Pourquoi est-ce une priorité ?

TPSGC continuera à démontrer aux Canadiens et aux parlementaires que nos programmes et nos services optimisent les ressources et offrent un rendement optimal dans la poursuite des objectifs du programme.

Pour réaliser cette priorité, nous mettrons en œuvre des initiatives qui accroissent l'efficience et l'efficacité de nos programmes et de nos services pour que leur pertinence soit maintenue en ce qui a trait aux besoins de nos clients et du gouvernement fédéral et pour en démontrer l'optimisation des ressources.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité ?

En 2015–2016, TPSGC mettra en œuvre les initiatives suivantes qui contribuent à la réalisation de la priorité axée sur l'optimisation des ressources :

- Continuer à appliquer les principes d'équité, d'ouverture, d'intégrité, d'accès et d'utilisation maximale des fonds publics dans toutes les activités d'approvisionnement.
- Favoriser les améliorations au travail en appliquant les initiatives de modernisation des normes de gestion des locaux et de récupération des locaux, en modernisant les lieux de travail et en donnant accès à de nouvelles technologies, s'il y a lieu, pour créer un milieu de travail plus efficient et réaliser des économies.
- Fournir des locaux à bureaux dans le Secteur de la capitale nationale (SCN) pour regrouper, au complexe Carling, jusqu'à 8 500 employés du ministère de la Défense nationale (MDN) provenant d'autres emplacements du SCN d'ici mars 2019. Ce regroupement fournit un emplacement stable, durable et moins coûteux qui permet d'améliorer les communications et les transferts d'information interalliés, de renforcer les mesures de sécurité, d'assurer la transformation des processus opérationnels et de réaliser des économies d'environ 750 millions de dollars sur 25 ans.
- Renforcer la gestion de nos biens en mettant en œuvre une nouvelle vision et un plan national pour notre portefeuille afin de rationaliser les coûts et de réaliser des gains d'efficacité en s'appuyant sur une analyse continue et approfondie du rendement du portefeuille et sur les recommandations d'amélioration qui en découlent.
- Continuer à améliorer et à rationaliser les processus de vérification de la conformité des fournisseurs au Cadre d'intégrité, ce qui réduira le fardeau administratif et assurera l'intégrité des processus liés à l'approvisionnement et aux biens immobiliers.
- Continuer la mise en œuvre de l'initiative de dépôt direct du gouvernement pour que tous les paiements soient effectués au moyen du dépôt direct.
- Continuer la modernisation du Bureau de la traduction pour assurer une prestation efficiente des services linguistiques au gouvernement du Canada à un coût moindre pour les ministères.
- Créer un environnement de GI-TI rentable et durable qui réduit le nombre d'applications par une gestion proactive du portefeuille des applications du Ministère.
- Continuer à assurer une surveillance et un leadership financiers, tout en veillant à ce que les priorités ministérielles soient respectées de manière à garantir l'optimisation des ressources.
- Maintenir de bonnes pratiques concernant la gestion du matériel et la gestion des locaux au Ministère pour optimiser les ressources et les économies.
- Favoriser une approche panministérielle transparente et fondée sur les normes à l'égard de la gestion de la GI-TI, qui garantit des services et des solutions de GI-TI rentables et efficients, ainsi que des décisions relatives aux investissements en GI-TI qui sont harmonisées avec les priorités du Ministère et du gouvernement du Canada.
- Atténuer les coûts liés aux répercussions du réaménagement des effectifs en élaborant des stratégies visant à maximiser le placement des employés touchés à la suite des initiatives de transformation, comme l'Initiative de transformation de l'administration de la paye.

Analyse des risques

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien avec l'Architecture d'alignement des programmes
Risque financier — Le recours, par TPSGC, au recouvrement des coûts pose des risques dans le contexte de réduction des dépenses que connaissent les ministères clients.	TPSGC s'adaptera à la réduction des demandes opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il faudra, par exemple, assurer une gestion rigoureuse des recettes et des dépenses, ainsi que des prévisions et de la surveillance des engagements, et travailler en étroite collaboration avec les autres ministères par l'intermédiaire du réseau de service à la clientèle afin de définir les nouveaux besoins et leurs répercussions sur le Ministère.	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Programmes et services d'intégrité • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés
Grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels — Il y a des risques inhérents au fait que TPSGC entreprenne et exécute de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie (ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du Ministère).	Voici certaines des mesures de réaction au risque que prendra TPSGC : la mise en œuvre de processus rigoureux de gestion des investissements et des projets; l'élaboration et la mise en œuvre d'ententes de service et de normes de service qui déterminent clairement les responsabilités; une saine gestion des contrats; la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants; l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère.	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Programmes et services d'intégrité • Administration de la paye et des pensions fédérales • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés
Risque lié à l'effectif — Il y a un risque que TPSGC n'ait pas la capacité nécessaire pour maintenir un effectif à haut rendement possédant les connaissances et les compétences appropriées pour atteindre les niveaux de prestation de services attendus à l'appui des besoins opérationnels changeants. Cette année, le Ministère devra gérer les répercussions de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye sur les ressources humaines.	Voici certaines des mesures de réaction au risque que prendra TPSGC : le renforcement de l'approche intégrée en matière de planification des activités et des ressources humaines, y compris dans le contexte de la transformation; la modernisation de la gestion des ressources humaines par l'adoption de l'application Mes RHGC (PeopleSoft) et du système de gestion de l'apprentissage SABA; le renforcement et la simplification des processus internes pour mieux répondre aux besoins des clients; la mise en œuvre continue des stratégies en matière de ressources humaines et de la philosophie à l'égard de la gestion des personnes de TPSGC; la mise en œuvre de la Directive sur la gestion du rendement du Secrétariat du Conseil du Trésor; le maintien du rythme d'Objectif 2020 en tant que facteur motivant la mobilisation des personnes et l'établissement d'un effectif efficace pour l'avenir.	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Programmes et services d'intégrité • Administration de la paye et des pensions fédérales • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés

Exposé des faits sur les risques

TPSGC intègre officiellement le facteur risque dans la planification opérationnelle, la prise de décisions et les processus organisationnels afin de réduire au minimum les répercussions négatives et d'optimiser les possibilités relativement à sa vaste gamme de services et d'activités. TPSGC gère les risques dans l'ensemble de l'organisation conformément au Cadre stratégique de gestion du risque du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), à la Politique de gestion intégrée des risques de TPSGC, à la norme ISO 31000 de l'Organisation internationale de normalisation et au Guide de mise en œuvre de la norme CAN/CSA-ISO 31000, Management du risque — Principes et lignes directrices (Q310001-11), de l'Association canadienne de normalisation.

Risque financier — Le recours, par TPSGC, au recouvrement des coûts pose des risques dans le contexte de réduction des dépenses que connaissent les ministères clients. Le Ministère a élaboré un cadre de gestion financière plus solide, une approche plus rigoureuse en matière de gestion des recettes, des dépenses et des engagements, ainsi qu'une stratégie ministérielle de service à la clientèle qui vise à fournir des services de qualité aux clients en période de fluctuations dans les volumes d'activité.

Grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels — En tant que fournisseur de services communs du gouvernement, TPSGC entreprend des initiatives importantes et complexes pour le gouvernement du Canada. Des risques sont associés à ces projets. L'approche en matière de gestion des risques de TPSGC comprend, entre autres, les éléments suivants : la mise en œuvre de processus rigoureux de gestion des investissements et des projets; des ententes de service et des normes de service rigoureuses qui déterminent clairement les responsabilités; une saine gestion des contrats; la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants; le Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère.

Risque lié à l'effectif — TPSGC a renforcé les stratégies ministérielles pour gérer efficacement les activités de réaménagement des effectifs, dont les activités découlant du transfert des services de rémunération à Miramichi, et s'assurer que l'effectif requis soit en place pour exécuter le mandat du Ministère, dont les activités de perfectionnement en leadership et une approche simplifiée en matière de planification de la relève, et il a élaboré des stratégies pour favoriser un milieu de travail sain et continuer à être un employeur de choix.

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (dépenses prévues — dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
2 871 525 596	2 871 525 596	2,645 418 672	2 628 031 591

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (équivalents temps plein — ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
11 986,68	11 711,68	11 534,18

Sommaire de planification budgétaire pour le résultat stratégique et les programmes (dollars)

Résultat(s) stratégique(s), programme(s) et services internes	Dépenses		Prévisions des dépenses	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues		
	2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
Résultat stratégique : Offrir des programmes et des services centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.							
Approvisionnements	158 849 677	152 781 604	163 401 092	151 339 610	151 339 610	161 053 741	158 117 947
Gestion des locaux et services immobiliers	2 011 582 718	2 111 237 753	2 199 121 879	2 175 548 102	2 175 548 102	1 982 867 539	1 965 586 565
Receveur général du Canada	117 792 671	120 686 479	120 079 568	99 157 873	99 157 873	99 064 558	99 053 462
Programmes et services d'intégrité	-	-	22 997 191	15 505 622	15 505 622	15 481 155	15 481 155
Administration de la paye et des pensions fédérales	80 559 725	101 211 263	130 157 523	114 163 435	114 163 435	78 422 374	80 949 818
Gestion linguistique et services connexes	78 458 807	61 627 911	72 445 981	60 913 368	60 913 368	60 963 502	60 925 759
Programmes et services spécialisés	49 534 679	56 443 732	44 795 022	29 617 191	29 617 191	24 607 548	24 629 169
Ombudsman de l'approvisionnement	3 884 382	4 075 023	4 282 635	4 111 325	4 111 325	4 108 225	4 108 225
Total partiel Résultat stratégique	2 500 662 659	2 608 063 766	2 757 280 891	2 650 356 526	2 650 356 526	2 426 568 642	2 408 852 100
Total partiel Services internes	236 870 598	239 060 369	251 119 022	221 169 070	221 169 070	218 850 030	219 179 491
Total	2 737 533 257	2 847 124 134	3 008 399 913	2 871 525 596	2 871 525 596	2 645 418 672	2 628 031 591

TPSGC a assuré la mise en œuvre des mesures annoncées dans les derniers budgets en évaluant l'efficacité et l'efficience des programmes et des services à la lumière de leur contribution à la réalisation du mandat du Ministère, qui consiste à offrir des programmes et des services centraux de grande qualité, et à les harmoniser avec les priorités gouvernementales.

Ces mesures, qui ont été mises en œuvre avec succès, entraînent une diminution globale des dépenses, ce qui est expliqué plus en détail ci-dessous.

- **(243,5 millions $) : Diminution des dépenses dans le Budget principal des dépenses par rapport aux dépenses prévues entre 2015–2016 et 2017–2018 —** La diminution est principalement attribuable aux économies de fonctionnement ainsi qu'à l'achèvement de projets dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, de la réparation et la réhabilitation d'importants ouvrages techniques fédéraux (par exemple, des ponts et des passages) et des initiatives de réhabilitation de la Cité parlementaire. Elle est également attribuable à l'achèvement de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye et au transfert de l'administration du régime de pension des Forces armées canadiennes à TPSGC.
- **(136,9 millions $) : Diminution entre les dépenses prévues en 2014–2015 et le Budget principal des dépenses de 2015–2016 —** Cette diminution est principalement attribuable au financement de projets qui a été transféré de 2013–2014 à 2014–2015 et qui sera utilisé d'ici la fin de l'exercice. Elle est également attribuable à la mise en œuvre de mesures d'économie supplémentaires, à l'achèvement des étapes de projets axées sur la réparation et la réhabilitation d'importants ouvrages techniques fédéraux (par exemple, des ponts et des passages), ainsi qu'à l'achèvement des activités prévues liées au Projet de modernisation des services et des systèmes de paye.
- **109,6 millions $: Augmentation des dépenses entre 2012–2013 et 2013–2014 —** Cette augmentation est principalement attribuable au nouveau financement pour les projets visant les ouvrages techniques, à l'achat du complexe Les Terrasses de la Chaudière, et à l'achèvement des travaux supplémentaires pour la réhabilitation de la Cité parlementaire.
- **161,3 millions $: Augmentation des dépenses en 2013–2014 par rapport aux dépenses prévues en 2014–2015 —** Cette augmentation est principalement attribuable au financement supplémentaire pour la réhabilitation de la Cité parlementaire, au transfert de la Société d'expansion du Cap-Breton à TPSGC, à la mise en œuvre de la paye en arrérages pour tous les employés fédéraux et aux dépenses non discrétionnaires liées aux services d'acceptation des cartes du receveur général et aux frais postaux.

Harmonisation des dépenses avec le Cadre pangouvernemental

Dépenses prévues pour 2015–2016 par Secteur de dépenses du Cadre pangouvernemental[x] (dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2015–2016
Programmes et services centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des organisations fédérales en matière de programmes.	1.1 Approvisionnements	Affaires gouvernementales	Activités gouvernementales bien gérées et efficaces.	151 339 610
	1.2 Gestion des locaux et services immobiliers	Affaires gouvernementales		2 175 548 102
	1.3 Receveur général du Canada	Affaires gouvernementales		99 157 873
	1.4 Programmes et services d'intégrité	Affaires gouvernementales		15 505 622
	1.5 Administration de la paye et des pensions fédérales	Affaires gouvernementales		114 163 435
	1.6 Gestion linguistique et services connexes	Affaires gouvernementales		60 913 368
	1.7 Programmes et services spécialisés	Affaires gouvernementales		29 617 191
	1.8 Ombudsman de l'approvisionnement	Affaires gouvernementales	Gouvernement fédéral transparent, responsable et réceptif.	4 111 325

Total des dépenses prévues par Secteur de dépenses (dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	—
Affaires sociales	—
Affaires internationales	—
Affaires gouvernementales	2 650 356 526

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

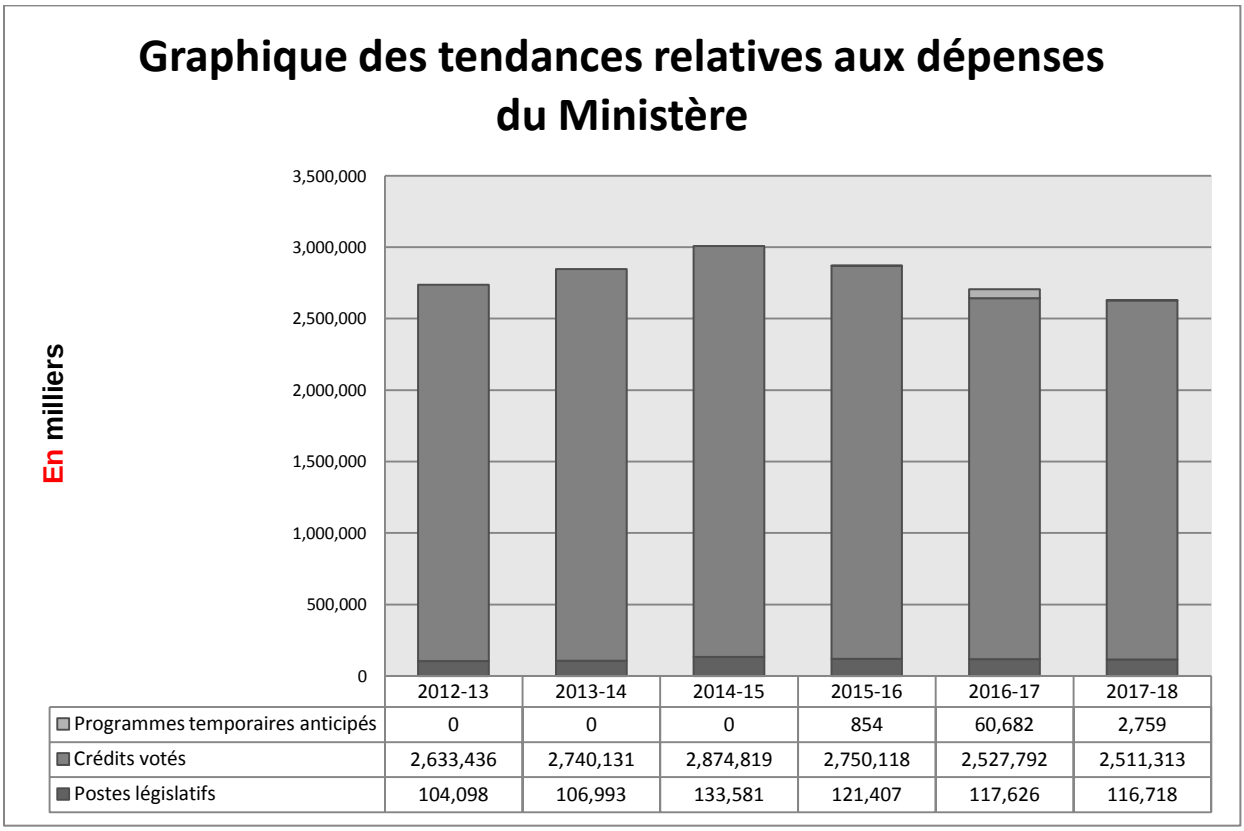

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Programmes temporaires anticipés	0	0	0	854	60,682	2,759
Crédits votés	2,633,436	2,740,131	2,874,819	2,750,118	2,527,792	2,511,313
Postes législatifs	104,098	106,993	133,581	121,407	117,626	116,718

Les écarts dans les initiatives à durée limitée s'expliquent de la façon suivante:

- de 2014–2015 à 2015–2016 : pour achever les activités de clôture du projet ayant trait aux étangs de goudron de Sydney;
- de 2015–2016 à 2016–2017 : pour achever l'Initiative de transformation de l'administration de la paye — modernisation de la paye; la phase II du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux; l'Initiative pangouvernementale d'achat en ligne;
- de 2016–2017 à 2017–2018 : pour achever le Programme de certification des coûts et des profits.

Budget des dépenses par crédits votés

Pour de plus amples renseignements sur les crédits organisationnels de TPSGC, consultez le *Budget principal des dépenses 2015–2016*.[xi]

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

Le résultat stratégique de TPSGC consiste à offrir des programmes et des services centraux de première qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui sont adaptés aux besoins en matière de programmes des institutions fédérales.

Programmes, sous-programmes et sous-sous-programmes

La section suivante décrit les programmes, les sous-programmes et les sous-sous-programmes de TPSGC ainsi que les faits saillants de la planification à l'appui du résultat stratégique du Ministère. On y trouve en outre un aperçu des ressources financières et humaines, des résultats attendus, des indicateurs de rendement et des cibles pour chaque programme, chaque sous-programme et chaque sous-sous-programme. De plus amples renseignements sont fournis sur le site Web du Ministère.[xii]

Programme 1.1 : Approvisionnements

Ce programme présente Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) comme étant le principal fournisseur de services d'achat du gouvernement offrant aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement. Le rôle de TPSGC dans ce domaine consiste à fournir à la population canadienne et au gouvernement fédéral des services d'approvisionnement et des services communs connexes à valeur ajoutée, en temps opportun.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
151 339 610	151 339 610	161 053 741	158 117 947

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
1 758	1 758	1 758

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Service d'approvisionnement équitable, ouvert et transparent qui fournit le meilleur rapport qualité-prix pour les Canadiens et qui est assuré avec efficacité et efficience, à la satisfaction du gouvernement et des Canadiens.	Pourcentage de la valeur de l'approvisionnement du gouvernement du Canada au moyen d'instruments d'approvisionnement de TPSGC (offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement).	15 %	31/03/2016
	Pourcentage des contrats attribués à la suite d'un processus concurrentiel.	70 %	31/03/2016
	Coût des services d'approvisionnement généraux et personnalisés par tranche de 100 $ de contrats attribués chaque année par TPSGC (d'après une moyenne de trois ans).	2,40 $	31/03/2016
	Pourcentage des processus concurrentiels au moyen de services de surveillant de l'équité, ce qui est appuyé par les rapports de gestion financière (FM) achevés.	100 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à améliorer le service à la clientèle et à appuyer la mise en œuvre du programme lié à la politique fédérale sur la réforme de l'approvisionnement, ainsi qu'à réduire les coûts et à alléger les processus pour les clients et les fournisseurs dans le cadre de la transformation du Programme des approvisionnements (TPA) du Ministère.
- Continuer à appliquer l'approche liée à l'approvisionnement éclairé, c'est-à-dire la mobilisation tôt dans le processus, la gouvernance efficace, les conseils indépendants et les avantages pour la population canadienne, afin de couvrir tous les processus d'approvisionnement, y compris l'achat de matériel de défense et les biens et services commerciaux.
- Simplifier les processus opérationnels et les systèmes de soutien au moyen de l'approche LEAN (minceur), une philosophie axée sur la clientèle, pour améliorer le service à la clientèle, trouver des sources d'économie et se préparer à un environnement d'approvisionnement électronique.
- Continuer à mettre en œuvre la stratégie d'approvisionnement numérique pour tirer parti de la technologie numérique dans le but de réduire les coûts et d'alléger les processus pour les clients et les fournisseurs. Conformément à cette stratégie, TPSGC obtiendra et utilisera une solution d'approvisionnement électronique, c'est-à-dire un outil d'approvisionnement électronique très efficient et simplifié qui lui permettra d'acquérir des biens et des services de façon plus rapide et mieux adaptée.

- Lancer le processus d'approvisionnement pour une nouvelle solution d'approvisionnement électronique, soit un outil d'approvisionnement électronique très efficace et simplifié qui permettra de faire l'acquisition de biens et de services en temps opportun et de façon adaptée. Cette solution, qui est un système d'approvisionnement sur le Web facile à utiliser et comprenant des outils et des services modernes, est harmonisée avec les initiatives gouvernementales et d'autres solutions du gouvernement du Canada pour assurer le meilleur rapport qualité-prix aux contribuables.
- Maintenir un cadre solide et des instruments de politique clairs, uniformes et complets pour assurer la viabilité financière et la gestion appropriée des risques et des problèmes liés aux projets. Voici des exemples d'instruments clés qui appuient la transformation du programme des approvisionnements (TPA) : le *Cadre de l'approvisionnement éclairé*, la *Politique sur l'utilisation d'avis indépendants en matière d'approvisionnement*, la *Politique sur la considération des avantages pour les Canadiens dans les approvisionnements du gouvernement* et la *Ligne directrice pour assurer la participation des petites et moyennes entreprises aux marchés publics.*
- Continuer à tirer parti des relations solides avec les principaux intervenants, comme les clients et les fournisseurs.

La fluctuation dans les dépenses prévues est principalement attribuable à l'expansion du volet militaire du Programme d'innovation Construire au Canada et à l'achèvement du Programme de certification des coûts et des profits.

Sous-programme 1.1.1 : Services d'approvisionnement généraux

Ce sous-programme présente TPSGC comme étant le fournisseur principal de services d'approvisionnement du gouvernement offrant une vaste gamme de solutions uniques et normalisées en matière d'approvisionnement; notamment des contrats, des offres permanentes, des arrangements en matière d'approvisionnement et des outils d'approvisionnement. Le rôle de TPSGC dans ce domaine est d'administrer les contrats de biens, de services et de services de construction, au nom des ministères et organismes clients du gouvernement du Canada. En outre, le Ministère gère des activités contractuelles, comme la planification, l'acquisition et l'administration des contrats. En général, même si les solutions relatives à l'approvisionnement traitées dans ce sous-programme peuvent être complexes, il s'agit d'ordinaire de besoins communs et fréquents de la plupart des ministères.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
67 878 225	67 727 865	67 498 403

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
808	808	808

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Acquisition en temps opportun de biens et de services offrant un bon rapport qualité-prix en vue de soutenir l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement.	Pourcentage des contrats initiaux présentant un risque et une complexité de base ou normalisés, attribués dans les délais prévus.	80 %	31/03/2016
	Taux global de la satisfaction de la clientèle.	75 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Conformément au Plan d'action économique de 2013, qui a annoncé la création de possibilités pour les apprentis afin de mieux répondre aux demandes en gens de métiers qualifiés, TPSGC et Emploi et Développement social Canada (EDSC) ont élaboré l'Initiative d'approvisionnement relative aux apprentis, une approche progressive fondée sur l'avis éclairé de l'industrie pour appuyer le recours à des apprentis dans le cadre de marchés fédéraux de construction et d'entretien. La phase 1 de cette initiative consiste à faire la promotion des apprentis auprès des employeurs et à recueillir des données de référence sur le recours aux apprentis dans les contrats fédéraux. TPSGC, Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Construction de Défense Canada continuent à recueillir des données de référence sur l'embauche et la formation d'apprentis dans les contrats fédéraux de construction et d'entretien afin d'appuyer une approche continue.

Il n'y a aucun écart important dans les dépenses prévues puisque l'écart ne dépasse pas 0,5 million de dollars (ou 1 %).

Sous-programme 1.1.2 : Services d'approvisionnement sur mesure

Ce sous-programme présente TPSGC comme étant le fournisseur en approvisionnement du gouvernement en ce qui touche toutes les solutions d'approvisionnement personnalisées, y compris la consultation de l'industrie, les études de marché, la tenue de demandes concurrentielles complexes, de même que la négociation, l'attribution et la gestion de contrats, notamment les accords juridiques. Ces solutions d'approvisionnement comprennent, la plupart du temps, une vaste gamme de systèmes et de services techniques complexes, sont uniques, mettent de fortes sommes en jeu et sont des accords à long terme. En raison de la complexité et de la nature de l'approvisionnement, les solutions requièrent généralement, dès le départ, la participation des spécialistes en approvisionnement de TPSGC dans la phase de définition du programme et des équipes d'approvisionnement spécialisées dans la phase de mise en œuvre des stratégies d'approvisionnement. Comme l'approvisionnement peut être de nature sensible ou exiger une approche à étapes multiples, la gestion du risque, la gestion du rendement, la gestion financière et la gestion du changement sont des facteurs importants du mode de gestion globale du projet.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	2016–2017	2017–2018
8 368 013	8, 312 293	8 307 951

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
374	374	374

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des ressources spécialisées sont affectées pour accroître la mobilisation des clients et améliorer la rétroaction donnée aux clients sur les services d'approvisionnement sur mesure.	Pourcentage des rapports d'étape mensuels fournis aux clients pour des achats personnalisés de plus de 1 million de dollars.	80 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à aider Infrastructure Canada, qui est chargé de mener à bien le projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent, à Montréal, au Québec. Dans le cadre du budget de 2014, le gouvernement du Canada s'est engagé à construire un nouveau pont sur le fleuve Saint-Laurent d'ici 2018 pour remplacer l'actuel pont Champlain. Le projet sera réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé. En plus de la gestion continue de plusieurs contrats auxiliaires, les principaux jalons en 2015–2016 comprennent, entre autres, la sélection du soumissionnaire préféré en avril 2015 et la signature de l'accord de projet en juillet 2015.
- Mener un processus d'approvisionnement concurrentiel — en tant qu'autorité contractante — en collaboration avec Ressources naturelles Canada (RNCan), responsable du projet, en vue de créer un organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE). Le but est de faire progresser la restructuration des laboratoires nucléaires d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et de mettre à contribution la rigueur et l'efficacité du secteur privé dans la gestion des installations et des services de l'organisation. Le processus d'attribution du marché se déroule sous la surveillance d'experts externes; de plus, un surveillant de l'équité indépendant viendra attester que le projet de marché s'est déroulé avec équité, ouverture et transparence.
- Continuer à appuyer le ministère de la Défense nationale (MDN) et la Garde côtière canadienne (GCC) par l'entremise de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN). La SNACN en est à la quatrième année d'un processus s'échelonnant sur 30 ans qui prévoit créer 15 000 emplois et générer chaque année un montant de 2 milliards de dollars. Cette stratégie permet de créer des emplois durables, de livrer efficacement des navires et d'éviter le cycle d'expansion et de ralentissement que l'industrie canadienne de la construction navale a connu par le passé. En 2015, le Canada et les chantiers navals commenceront la construction des deux premiers navires : le navire hauturier de science halieutique (NHSH) de la Garde côtière canadienne qui sera construit par Vancouver Shipyards, et le navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique (NPEA) du ministère de la Défense nationale qui sera construit par Irving Shipbuilding Inc. De plus, les travaux se poursuivront à l'égard du navire canadien de combat de surface, qui en est aux étapes préliminaires de définition de projet, ainsi qu'à l'égard du navire hauturier de science océanographique et des navires de soutien interarmées.

- Appuyer la transformation continue de l'achat de matériel de défense en poursuivant la coordination des activités de mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense. Cette stratégie vise à fournir le bon équipement aux Forces armées canadiennes et à la Garde côtière canadienne au moment opportun, tout en mettant à profit ces achats pour créer des emplois et stimuler l'économie, y compris par l'utilisation de propositions de valeur pondérées et cotées pour des achats admissibles. L'industrie sera invitée à participer à toutes les étapes pour qu'elle comprenne les exigences et les solutions disponibles et pour s'assurer que les processus sont ouverts, équitables et transparents. De plus, le Secrétariat de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense appuiera une prise de décisions coordonnée en temps opportun et travaillera en collaboration avec les principaux partenaires pour simplifier les processus d'approvisionnement en matière de défense.

Il n'y a aucun écart important dans les dépenses prévues puisque l'écart ne dépasse pas 0,1 million de dollars.

Sous-programme 1.1.3 : Intendance de l'approvisionnement

Ce sous-programme présente TPSGC comme étant le principal intendant des approvisionnements du gouvernement, offrant au gouvernement fédéral et aux fournisseurs un système d'approvisionnement qui fonctionne bien. À ce titre, TPSGC assure la gestion efficace de la fonction d'approvisionnement en fournissant une orientation et des conseils aux intervenants, en exerçant une surveillance de l'élaboration et du déploiement des stratégies à l'échelle du gouvernement, en concevant des processus et des outils pour préserver l'intégrité du système d'approvisionnement, et en maintenant la pertinence du système et sa concentration sur l'évolution des besoins et des réalités des ressources des ministères et organismes fédéraux, et les capacités des communautés de fournisseurs.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
42 095 420	42 053 526	39 354 466

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
366	366	366

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Harmonisation des besoins des ministères et organismes fédéraux avec les capacités des fournisseurs.	Pourcentage de la valeur des contrats de TPSGC visée par des stratégies nationales d'approvisionnement en biens et en services publiées.	25 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Établir et maintenir un cadre rigoureux pour assurer la responsabilisation et l'intégrité des transactions d'approvisionnement, grâce à une gouvernance solide, à des codes de conduite, à la surveillance de l'équité, à des vérifications, à l'exercice de contrôles financiers et à la réalisation d'enquêtes internes. Ce cadre s'applique à toutes les personnes qui participent à nos activités d'approvisionnement et à toutes les transactions gérées par le Ministère. Il démontre la gestion judicieuse des fonds publics par le Ministère et l'engagement de celui-ci à faire affaire avec des entreprises et des personnes qui respectent les lois, qui agissent avec intégrité et qui contribuent au respect des priorités du Canada.
- Continuer à élaborer et mettre en œuvre des Stratégies nationales d'approvisionnement en biens et en services (SNABS) en mettant l'accent sur la participation, dès le début, des ministères et organismes du gouvernement et des fournisseurs pour mieux comprendre leurs besoins dans le but d'élaborer des solutions d'approvisionnements plus efficientes et plus efficaces. Ces stratégies font partie intégrante de l'engagement de TPSGC qui consiste à aider les ministères et les organismes clients à réaliser des gains d'efficience grâce à la gestion des exigences opérationnelles pangouvernementales, au consensus sur l'orientation stratégique et à la prestation coordonnée des services opérationnels.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'achèvement du Programme de certification des coûts et des profits.

Sous-sous-programme 1.1.3.1 : Politique d'approvisionnement et gestion stratégique

Ce sous-sous-programme présente TPSGC comme étant le leader stratégique dans la compréhension et l'interprétation du contexte législatif et politique afin d'appuyer la gestion et l'amélioration continue des achats du gouvernement, la fourniture de conseils liés aux achats, l'orientation et la surveillance, y compris l'élaboration et la mise en application de normes et de lignes directrices visant à appuyer les objectifs du Programme des approvisionnements, de même que l'élaboration et la mise en œuvre des outils et des instruments conçus pour améliorer la gestion efficace et efficiente du système d'approvisionnement pour le gouvernement fédéral et les fournisseurs.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
27 039 393	27 010 275	24 311 215

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
263	263	263

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral tire parti des outils et des instruments pour appuyer la mise en œuvre simple et rapide des solutions d'approvisionnement pour le gouvernement fédéral et les fournisseurs.	Nombre de transactions d'approvisionnement du gouvernement du Canada réalisées au moyen des instruments d'approvisionnement de TPSGC.	150 000	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer la mise en œuvre du Plan à sept volets du gouvernement du Canada, par l'entremise du Secrétariat national d'approvisionnement en chasseurs (SNAC). L'objectif consiste à veiller à ce que l'Aviation royale canadienne obtienne les chasseurs voulus pour mener à bien les missions qui lui sont confiées par le gouvernement, et à ce que le Parlement et la population canadienne soient assurés que le processus d'approvisionnement qui vise à remplacer la flotte de CF-18 est ouvert et transparent. Le gouvernement a autorisé le ministre de la Défense nationale à prolonger la durée de vie de la flotte de CF-18 jusqu'en 2025 pour s'assurer que le Canada maintienne une capacité optimale en matière de chasseurs durant la période de transition menant à la nouvelle flotte. Le SNAC veillera à ce que la coordination et la mise en œuvre du Plan respectent les trois principes fondamentaux : diligence raisonnable, surveillance par des tiers et transparence.
- Continuer à améliorer la fonction d'approvisionnement du gouvernement en publiant et en tenant à jour des instruments de politique complets qui suivent et respectent l'orientation stratégique du gouvernement, les obligations commerciales nationales et internationales du Canada, et les objectifs socioéconomiques et environnementaux, tout en assurant l'intégrité du processus d'approvisionnement. Les instruments de politique appuient également les efforts que TPSGC déploie pour rendre sa fonction d'approvisionnement plus efficace, plus efficiente et plus adaptée aux besoins des fournisseurs et des ministères et organismes clients. Parmi les principaux exemples d'instruments de politique, notons la Politique sur les mesures correctives du rendement des fournisseurs, la Politique sur l'engagement et les politiques sur l'établissement des prix.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'achèvement du Programme de certification des coûts et des profits.

Sous-sous-programme 1.1.3.2 : Mobilisation des clients et des fournisseurs

Ce sous-sous-programme présente TPSGC comme étant le leader de la mobilisation des ministères et organismes du gouvernement fédéral, des fournisseurs et des autres intervenants qui cible les pratiques exemplaires en matière d'approvisionnement et qui éclaire la conception et la gestion d'approches et d'outils efficaces.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
15 056 027	15 043 251	15 043 251

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
103	103	103

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral gère un système d'approvisionnement qui répond aux besoins des clients et des fournisseurs.	Taux global de la satisfaction des fournisseurs à l'égard des séances d'information du Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME).	80 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à améliorer l'offre de services et les modes de prestation de services afin de répondre plus adéquatement aux besoins des petites et moyennes entreprises (PME) et de travailler en collaboration avec elles pour tenir compte de leurs principaux défis et de leurs principales contraintes en réduisant les obstacles qui les empêchent de participer à des marchés publics fédéraux. Nous demeurons déterminés à fournir aux PME l'accès aux marchés gouvernementaux en les mobilisant pour qu'elles participent davantage au processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral. En 2014, de vastes consultations ont été menées auprès des fournisseurs pour obtenir leurs suggestions visant à améliorer le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral. TPSGC donne suite à ces suggestions et apportera des améliorations pour que les PME fassent plus facilement affaire avec le gouvernement. Voici d'autres mesures qui aident les PME à comprendre le processus d'achat de biens et de services du gouvernement : faire connaître les occasions d'affaires, fournir des services d'information par le biais du site achatsetventes.gc.ca, organiser des séminaires et des webinaires gratuits, et offrir une LigneInfo 1-800.
- Continuer à mettre l'accent sur la réduction des obstacles qui nuisent aux fournisseurs voulant faire affaire avec le gouvernement, et faire en sorte que le Programme d'innovation Construire au Canada offre aux entreprises des possibilités qui leur permettront de commercialiser leurs produits et services novateurs.

- Continuer à travailler en collaboration avec les ministères clients pour les appuyer et les aider à améliorer leurs processus et pratiques d'approvisionnement. TPSGC offre une vaste gamme de services et d'outils qui permettent de mieux gérer les dépenses des ministères, de partager les connaissances et les pratiques exemplaires en matière d'approvisionnement, de déterminer et mettre en œuvre des stratégies de gestion de l'approvisionnement et des biens et services, et de renseigner les ministères clients sur les outils et mécanismes de TPSGC en matière d'approvisionnement.

Il n'y a aucun écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.1.4 : Innovation et appui liés à l'approvisionnement

Ce sous-programme présente TPSGC comme étant le fournisseur principal de programmes et de services communs en matière d'approvisionnement pour le gouvernement fédéral, les industries et les consommateurs, qui appuient ou mettent à profit la fonction d'approvisionnement, allant de la prestation de services d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité à l'aliénation des biens du gouvernement, ainsi que les programmes utilisant le système d'approvisionnement pour faire avancer les objectifs socioéconomiques du gouvernement pour la population canadienne.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
32 997 952	42 960 057	42 957 127

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
210	210	210

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral gère les services et programmes communs tout au long du cycle d'approvisionnement et met à profit le système d'approvisionnement afin qu'il puisse répondre aux vastes objectifs socioéconomiques.	Pourcentage des contrats d'approvisionnement non militaire attribués à des PME.	70 % (+/- 5%)	31/03/2016

Faits saillants de la planification

- TPSGC a ajouté les Données sur les dépenses du gouvernement du Canada au portail du gouvernement ouvert afin d'appuyer le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2.0. Les données sur les dépenses sont un résumé des dépenses d'approvisionnement recueillies chaque année auprès de 56 ministères et elles couvrent environ 95 % des dépenses d'approvisionnement du gouvernement du Canada, comme elles sont publiées dans les *Comptes publics du Canada*. Cet ensemble de données sera mis à jour lors de nouvelles versions. Le Plan d'action fournit, par exemple, des renseignements sur les recherches scientifiques financées par le gouvernement fédéral, sur les dépenses du gouvernement et sur les données relatives aux contrats.
- Dans le cadre de sa participation au Partenariat pour un gouvernement transparent, le gouvernement du Canada coordonne un guichet unique d'accès à un large éventail de renseignements sur le processus de passation de marchés ouvert dans l'ensemble des ministères fédéraux. Plusieurs activités seront mises en œuvre, dont la mise à l'essai de la norme de données sur le processus de passation de marchés ouvert—0.3.3 sur le site Web achatsetventes.gc.ca pour les contrats fédéraux attribués par TPSGC. En améliorant la divulgation des données sur les marchés, le gouvernement du Canada fera preuve de plus d'ouverture et de transparence à l'égard de ses processus d'approvisionnement et renseignera davantage les Canadiens sur la façon dont l'argent de leurs impôts est dépensé.

L'augmentation des dépenses prévues est principalement attribuable à l'expansion du volet militaire du Programme d'innovation Construire au Canada.

Sous-sous-programme 1.1.4.1 : Programme d'innovation Construire au Canada

Ce sous-sous-programme présente TPSGC en tant que leader de l'utilisation du système d'approvisionnement du gouvernement comme moyen d'appuyer les entreprises canadiennes novatrices en leur fournissant des occasions de mettre à l'essai et d'évaluer leurs produits et services avant leur commercialisation afin d'appuyer leur entrée sur le marché.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
29 806 619	39 802 649	39 799 719

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
14	14	14

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral appuie les produits et les services avant leur commercialisation des entreprises canadiennes.	Pourcentage du budget disponible pour les innovations jumelées à des ministères et mises à l'essai par ces derniers, par ronde d'appel de propositions.	80 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Par l'entremise du Programme d'innovation Construire au Canada (PICC), continuer à aider les entreprises à combler les lacunes à l'étape de la précommercialisation de leurs produits et services novateurs, à appuyer les fournisseurs canadiens qui ont développé des technologies et des produits nouveaux et novateurs pour établir des liens avec les utilisateurs du gouvernement et pour mettre leurs innovations à l'essai, à fournir, en situation réelle, une évaluation des biens et des services avant leur commercialisation, et à accroître l'efficience et l'efficacité des activités gouvernementales. En date de novembre 2014, 156 innovations s'étaient préqualifiées et, au total, 80 contrats avaient été attribués pour appuyer la mise à l'essai de ces innovations.
- S'assurer que le PICC continue avant tout à aider les entreprises à commercialiser leurs produits et services novateurs, et mettre en place, à titre complémentaire, des mécanismes de réduction des obstacles qui nuisent aux fournisseurs voulant faire affaire avec le gouvernement fédéral. Le programme comprend un volet militaire.

L'augmentation des dépenses prévues est principalement attribuable à l'expansion du volet militaire du Programme d'innovation Construire au Canada.

Sous-sous-programme 1.1.4.2 : Aliénation de biens

Ce sous-sous-programme présente TPSGC comme étant responsable de la prestation des services qui aident le gouvernement fédéral à gérer de façon responsable l'aliénation des biens meubles excédentaires ou des biens saisis, de manière transparente, financièrement viable et offrant au gouvernement le meilleur rapport qualité-prix.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
2 266 150	2 247 816	2 247 816

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
166	166	166

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral obtient le meilleur rapport qualité-prix pour l'aliénation des biens meubles excédentaires ou des biens saisis.	Pourcentage des ventes de biens saisis pour lesquelles 90 % de la valeur estimative des biens est atteinte.	90 %	31/03/2016
	Pourcentage de la valeur comptable obtenue pour l'aliénation de biens meubles.	100 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Par le biais de l'entité organisationnelle GCSurplus, continuer à fournir à ses clients des services d'aliénation des biens excédentaires supérieurs offrant le meilleur rapport qualité-prix, tout en s'assurant que toutes les activités et initiatives sont gérées de façon à réduire au minimum les risques et à améliorer la rentabilité, la transparence et la responsabilisation. GCSurplus continuera le processus d'impartition pour son système d'invitation à soumissionner en ligne afin de répondre aux besoins actuels et futurs des clients, tout en profitant des technologies modernes. De plus, on y inclura TransfertGC, un module de transfert interministériel, pour encourager la réutilisation des biens entre les ministères.
- Par l'entremise de la Direction de la gestion des biens saisis (DGBS), continuer à fournir des services de gestion immobilière efficaces et efficients qui sont financièrement viables et qui offrent le meilleur rapport qualité-prix au gouvernement et aux intervenants au moyen d'une infrastructure de TI fiable, moderne et sécurisée. La DGBS s'assurera que les activités de gérance des biens réduisent au minimum les risques juridiques et opérationnels, optimisent la rentabilité et sont exécutées de manière transparente et responsable.

Il n'y a aucun écart important dans les dépenses prévues puisque l'écart ne dépasse pas 0,1 million de dollars.

Sous-sous-programme 1.1.4.3 : Élaboration de normes et certification

Ce sous-sous-programme présente TPSGC comme étant responsable des services d'élaboration de normes détaillées et axées sur les besoins des clients, ainsi que des services d'évaluation de la conformité à l'appui des intérêts de l'État, de l'industrie et des consommateurs dans des domaines comme l'économie, la réglementation, l'approvisionnement, la santé, la sécurité et l'environnement.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
925 183	909 592	909 592

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
30	30	30

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral et l'industrie utilisent des services d'évaluation de la conformité et d'élaboration de normes à l'appui de leurs intérêts dans des domaines comme l'économie, la réglementation, l'approvisionnement, la santé, la sécurité et l'environnement; ces normes et ces programmes sont également utilisés pour renforcer la confiance des consommateurs.	Pourcentage des normes dont l'examen a été achevé dans les délais prévus (sur un cycle de cinq ans pour les normes nationales du Canada).	75 %	31/03/2016
	Pourcentage des produits et des services certifiés dans les délais prévus.	85 %	31/03/2016
	Pourcentage des clients satisfaits des services d'enregistrement de l'Office des normes générales du Canada (ONGC).	75 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à élargir les partenariats stratégiques avec les clients du gouvernement fédéral et d'autres organisations du secteur public pour appuyer la diffusion des normes et des processus de vérification communs par l'entremise de l'Office des normes générales du Canada (ONGC). L'ONGC examinera sa collaboration avec les intervenants ainsi que ses outils et approches de mobilisation pour assurer une solide représentation du Canada en ce qui a trait à la normalisation afin d'appuyer et de protéger les intérêts des Canadiens dans des domaines comme l'économie, la santé, la sécurité et l'environnement.

Il n'y a aucun écart important dans les dépenses prévues puisque l'écart ne dépasse pas 0,1 million de dollars.

Programme 1.2 : Gestion des locaux et services immobiliers

TPSGC fournit aux ministères et aux organismes fédéraux des locaux à bureaux et des installations à utilisation commune abordables qui appuient l'exécution de leurs programmes et la prestation de leurs services. Le Ministère assure l'intendance de divers travaux publics, comme des immeubles, des ponts et des barrages, et de divers trésors nationaux comme la Cité parlementaire et d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada. TPSGC fournit également aux ministères et organismes fédéraux et au Parlement du Canada des services immobiliers souples et économiques.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
2 175 548 102	**2 175 548 102**	**1 982 867 539**	**1 965 586 565**

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
3 669,68	3 693,68	3 679,18

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organisations fédérales disposent de locaux et d'installations abordables qui respectent les normes du gouvernement.	Utilisation plus efficiente des locaux à bureaux, telle que mesurée en m² alloué par personne.	18,4 m²/ personne	31/03/2016
	Abordabilité des locaux à bureaux, telle que mesurée en coût ($) par m².	330 $/m²	31/03/2016
Les organisations fédérales et le Parlement du Canada ont accès à des services immobiliers souples et économiques.	Pourcentage de tous les projets immobiliers dont la valeur est supérieure à 1 M$ qui respectent les délais, le budget et la portée établis (moyenne des indicateurs de rendement relatifs au respect des délais, du budget et de la portée).	90 %	31/03/2016
Un portefeuille de biens immobiliers qui optimise les retombées économiques et qui diminue la responsabilité à court et à long terme.	Pourcentage des locaux à bureaux vacants commercialisables appartenant à l'État.	≤ 3.5 %	31/03/2016
	Frais d'entretien et de réfection en tant que pourcentage des coûts de remplacement du portefeuille (Indice de l'état des installations).	< 10 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir des locaux au plus bas coût possible pour l'État et la population canadienne. Surveiller le pourcentage de locaux à bureaux vacants appartenant à l'État ainsi que l'Indice de l'état des installations afin d'assurer un bon rapport qualité-prix pour l'État.
- Continuer à fournir des services de qualité et à assurer une saine gestion financière pour offrir la meilleure valeur possible dans le portefeuille de biens immobiliers du gouvernement fédéral.
- Continuer à offrir des services immobiliers intégrés à 107 ministères et organismes clients, en s'assurant que nos services sont facilement disponibles par le biais de divers portails, comme la page Internet du service à la clientèle de TPSGC.
- Viser à améliorer les relations avec les clients et à continuer à cultiver une culture d'excellence du service.
- Continuer à surveiller le volume d'activités des clients et, au moyen de communications fréquentes, chercher des occasions d'optimiser l'utilisation des services communs de TPSGC pour accroître les gains d'efficience du gouvernement.
- Répondre aux besoins changeants en matière de biens immobiliers, alors que TPSGC passe de la prestation des services à la gestion des contrats axés sur le rendement par rapport à des résultats déterminés. Cela permet de transférer le risque du client à TPSGC, mettant à profit notre expertise en matière de négociation et de passation de marchés. Ainsi, les clients pourront se concentrer sur l'exécution de leurs programmes et la prestation de leurs services pour la population canadienne.
- Continuer à travailler en collaboration avec le secteur privé pour renforcer le processus dans le cadre duquel TPSGC gère et évalue nos contrats de prestation de services immobiliers en appliquant un cadre de surveillance solide qui assure le meilleur rapport qualité-prix pour la population canadienne.
- Continuer à travailler en collaboration avec les clients pour appliquer les initiatives de modernisation des normes de gestion des locaux et de récupération des locaux, et pour fournir des occasions importantes d'assurer l'utilisation la plus efficace et la plus économique des installations gouvernementales. Cette démarche appuie diverses priorités gouvernementales, comme la réduction de notre empreinte environnementale globale et l'optimisation de la technologie.
- Poursuivre l'établissement d'une diligence raisonnable en utilisant un cadre de surveillance national qui assure le respect de toutes les responsabilités liées à la garde.
- Améliorer l'état de notre portefeuille de locaux à bureaux et optimiser l'utilisation de notre budget d'immobilisations approuvé pour la construction et le réaménagement, conformément au plan du portefeuille national. Le plan de portefeuille national évalue le rendement du portefeuille, les défis et les possibilités et établit une liste de priorités pour les investissements.

- Continuer à moderniser l'organisation immobilière en élaborant, mettant en œuvre et évaluant des outils, des stratégies et des processus progressifs qui permettent d'améliorer le rendement opérationnel, comme la cession-bail novatrice de sept immeubles à bureaux fédéraux.
- Élaborer des approches pour les projets de rénovation dans le Secteur de la capitale nationale (SCN) afin d'appuyer les objectifs des programmes liés à l'augmentation de la performance environnementale, à l'établissement d'un milieu de travail moderne et à la rentabilité. Il s'agit, par exemple, des travaux de rénovation à L'Esplanade Laurier et au complexe Les Terrasses de la Chaudière.
- Fournir des locaux à bureaux dans le Secteur de la capitale nationale (SCN) pour regrouper, au complexe Carling, jusqu'à 8 500 employés du ministère de la Défense nationale (MDN) provenant d'autres emplacements du SCN d'ici mars 2019. Ce regroupement fournit un emplacement stable, durable et moins coûteux qui renforcera les mesures de sécurité et permettra au MDN de réaliser des économies d'environ 750 millions de dollars sur 25 ans.
- Continuer à réaliser la vision et le plan à long terme (VPLT). Les objectifs sont les suivants : s'attaquer à la détérioration des édifices du Parlement, répondre aux exigences en matière de locaux pour le Sénat et la Chambre des communes, et offrir un environnement sécuritaire et accueillant pour les parlementaires, le personnel, les visiteurs et les touristes.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à la concrétisation des économies et à l'achèvement de projets dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et des initiatives visant les ouvrages techniques et la réhabilitation de la Cité parlementaire.

Sous-programme 1.2.1 : Locaux fédéraux

Ce sous-programme répond aux besoins en locaux des organisations fédérales, car il permet de fournir et de maintenir un portefeuille rentable d'installations à bureaux, de biens à utilisation commune et de biens à vocation spéciale (principalement des centres de conférence et de formation). Ce sous-programme comprend deux activités principales : la fourniture, sur une base obligatoire, de locaux à usage général et de locaux à utilisation commune en vue d'appuyer l'exécution de programmes gouvernementaux; l'optimisation des investissements immobiliers en appui direct de la fourniture de locaux.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
1 496 395 182	1 413 429 490	1 419 328 238

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
1 175,51	1 175,51	1 175,51

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille de biens immobiliers fédéraux qui optimise les retombées économiques.	Pourcentage du rendement du capital investi concernant les immeubles à bureaux appartenant à l'État.	> 4 %	31/03/2016
	Pourcentage du budget de réfection dépensé.	82 %	31/03/2016
	Réduction de la croissance des coûts de fonctionnement et d'entretien par m².	<= 7 % de l'exercice précédent	31/03/2016
Les organisations fédérales ont accès à des solutions abordables qui sont adaptées à leurs besoins en matière de locaux.	Abordabilité, telle que mesurée en coût ($) par personne.	6 156,43 $/ personne	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Assurer la saine intendance de notre infrastructure de locaux en veillant au bon rendement du capital investi dans les immeubles à bureaux appartenant à l'État, en optimisant l'utilisation du budget de réfection et en réduisant au minimum la hausse des coûts de fonctionnement et d'entretien, dans la mesure du possible. Cet objectif se fonde sur les tendances et sur les projections historiques relatives à l'inflation et est étayé par une analyse comparative par rapport aux autres organisations publiques et privées du Canada.
- Améliorer l'état de notre portefeuille de locaux à bureaux et optimiser l'utilisation de notre budget d'immobilisations approuvé pour la construction et le réaménagement, dans le cadre d'un plan de portefeuille national.
- Examiner les processus, les systèmes et les lieux de travail du gouvernement ainsi que notre façon de travailler. Ainsi, les biens faisant partie de notre portefeuille seront plus durables, plus écologiques et plus économiques. Promouvoir l'objectif de l'initiative Milieu de travail 2.0 pour créer de nouveaux milieux de travail novateurs et positifs qui adaptent nos lieux de travail actuels à la façon dont nous devons maintenant travailler. De plus, la norme contribue à rendre la fonction publique plus abordable et plus écologique en diminuant les coûts de fonctionnement par la réduction de l'empreinte environnementale et la réalisation d'économies d'énergie.
- Trouver des moyens novateurs de diminuer les coûts de fonctionnement de notre portefeuille et contribuer à la réduction des gaz à effet de serre (GES), comme le projet pilote sur l'efficacité énergétique qui a été réalisé dans la Région du Québec. On s'appuiera sur l'approche de rechange qui a été élaborée par la Région de l'Ouest dans le cadre d'une entente en matière d'approvisionnement sur l'utilisation de l'énergie, ce qui entraîne des économies d'environ 35 millions de dollars depuis le début de l'entente en 2007.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à la concrétisation des économies à la suite des mesures d'économies annoncées dans le budget de 2012, par exemple l'optimisation des besoins en locaux et le regroupement de locaux loués pour le gouvernement fédéral.

Sous-programme 1.2.2 : Avoirs fédéraux

Ce sous-programme comprend un portefeuille diversifié d'activités et d'installations fédérales relevant de la compétence de la ministre de TPSGC qui ont été regroupées à des fins de reddition de comptes : l'intendance et la gestion des principaux ouvrages techniques et quais ainsi que l'élaboration de stratégies pour leur dessaisissement; les services d'administration, de gestion du capital et de location pour les unités de logement résidentiel dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut à l'appui de la réalisation des programmes du gouvernement fédéral; les évaluations de l'ensemble des acquisitions, aliénations et transferts de biens immobiliers, ainsi que la tenue à jour des lignes directrices et des politiques s'y rattachant; l'interprétation faisant autorité des lois et des règlements qui régissent l'expropriation, et la mise en œuvre du processus d'expropriation au nom du gouvernement fédéral.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
153 914 957	95 880 785	76 911 785

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
60,38	60,38	60,38

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille de biens fédéraux (ouvrages maritimes et transport terrestre) qui diminue la responsabilité à court et à long terme.	Diminution du nombre de biens posant un risque élevé.	Diminution de 1	31/03/2016
	Pourcentage des ponts dont l'état structurel est évalué à 4 ou plus (passable à excellent) sur une échelle normalisée de 1 à 6.	80 %	31/03/2016
	Pourcentage des barrages respectant les exigences relatives à la stabilité selon des critères normalisés.	100 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Assurer la saine intendance et la saine gestion des avoirs fédéraux en réinvestissant beaucoup de capital de manière continue dans sept de nos ponts, barrages et biens liés au transport importants, dans le cadre d'activités de remplacement ou de réfection. Ce programme quinquennal de réfection, qui a commencé en 2012, permettra d'investir un montant de 320,2 millions de dollars dans des travaux de réparation et de rénovation partout au Canada.
- Chercher des solutions de dessaisissement ou de partenariat pour d'autres biens, afin de régler les problèmes de responsabilité liés à ce portefeuille.

- Continuer à offrir des services de haut niveau, sous forme de locaux sécurisés et de soutien administratif, aux ministres du Cabinet et à leurs employés et invités ainsi qu'aux Canadiens lorsqu'ils exécutent leurs activités du gouvernement du Canada à l'extérieur du Secteur de la capitale nationale, tout en cherchant de manière continue des occasions de rationaliser les dépenses et l'administration.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'achèvement de la phase II, conformément aux prévisions, du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et des projets relatifs aux ouvrages techniques, comme les complexes de barrages, les ponts et les quais.

Sous-programme 1.2.3 : Services immobiliers

Ce sous-programme fournit des services immobiliers, sur la base des honoraires à l'acte, aux programmes des Locaux fédéraux, des Avoirs fédéraux et de la Cité parlementaire de TPSGC ainsi qu'à d'autres ministères.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
4 800 000	2 600 000	2,600,000

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
2 318	2 343	2 332

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organisations fédérales ont accès à des services immobiliers adaptés et rentables.	Pourcentage des projets immobiliers dont la valeur est supérieure à 1 M$ qui respectent les délais.	90 %	31/03/2016
	Pourcentage des projets immobiliers dont la valeur est supérieure à 1 M$ qui respectent le budget.	90 %	31/03/2016
	Pourcentage des projets immobiliers dont la valeur est supérieure à 1 M$ qui respectent la portée.	90 %	31/03/2016
	Dollars dépensés dans le secteur privé pour chaque dollar dépensé à l'interne pour du travail facturable/Mise à contribution accrue du secteur privé (combinaison).	≥ 12 $	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Renforcer davantage notre position en tant que centre d'expertise pour les biens immobiliers et réaliser nos projets en respectant les délais, le budget et la portée, afin de répondre aux besoins des clients et d'accroître leur niveau de satisfaction.
- Tirer profit des renseignements organisationnels des ministères clients en travaillant en collaboration avec eux pour établir des partenariats et des relations d'affaires fiables. Continuer à établir des normes rigoureuses de service à la clientèle pour respecter notre engagement à l'égard de l'excellence du service dans le cadre de notre Stratégie de service à la clientèle et pour miser sur notre taux élevé de réussite.
- Mettre en œuvre notre cadre de surveillance des biens immobiliers, qui est fondé sur les résultats relatifs au rendement, pour assurer la conformité ainsi que favoriser, de manière continue, l'amélioration et l'efficacité des politiques, des programmes et des services à la population canadienne, ce qui assurera l'uniformité dans l'ensemble du pays et la communication de renseignements exacts et opportuns.
- Continuer à faire appel au secteur privé et à évoluer en tant qu'organisation moderne axée sur la gestion des biens immobiliers, qui passe de la prestation de services à la gestion de contrats axés sur le rendement pour des résultats déterminés. La diligence raisonnable demeurera une priorité absolue, puisqu'un cadre de surveillance des contrats est mis en œuvre dans l'ensemble de l'organisation pour assurer une diligence raisonnable accrue dans ses contrats de prestation de services immobiliers.
- Continuer à faire appel au secteur privé pour atteindre les objectifs des clients liés à l'assainissement des sites contaminés fédéraux. En tant que fournisseur de services communs, TPSGC joue un rôle central dans la réalisation du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, qui a actuellement une valeur totale de 4,2 milliards de dollars sur 15 ans et qui comprend le recours au secteur privé dans une proportion de 90 %.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à la mise en œuvre de meilleures pratiques visant à optimiser les heures de travail consacrées aux activités des Biens immobiliers.

Sous-programme 1.2.4 : Paiements en remplacement d'impôts

Ce sous-programme permet d'administrer le Programme des paiements versés en remplacement d'impôts pour le compte du gouvernement du Canada en versant des paiements aux autorités taxatrices, en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*. Les autorités taxatrices locales tirent profit de ces paiements qui représentent une compensation pour les services qu'elles fournissent relativement aux biens immobiliers fédéraux situés sur leur territoire.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
5 635 730	5 629 730	5 629 730

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
52,29	52,29	52,29

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les autorités taxatrices locales reçoivent des paiements justes, équitables et prévisibles au nom du gouvernement du Canada, en guise de contribution aux coûts des administrations municipales.	Pourcentage des biens immobiliers pour lesquels les autorités taxatrices ont accepté les paiements en remplacement d'impôts sans demande d'examen.	99 %	31/03/2016
	Pourcentage des paiements en remplacement d'impôts de l'année d'imposition qui ont été versés avant le 31 mars.	90 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Établir un modèle organisationnel de gestion des biens immobiliers au sein du Programme des paiements en remplacement d'impôts (PERI) qui reflète une gestion moderne du programme et une approche de gestion du portefeuille.

Il n'y a aucun écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.2.5 : Cité parlementaire

Ce sous-programme fournit des locaux à bureaux essentiels et à usage spécial qui appuient l'exécution des programmes et la prestation des services au Parlement du Canada. Les locaux sont définis comme les immeubles occupés en majorité par le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement, ainsi que les terrains connexes, les baux requis, y compris les locaux transitoires et les immeubles réhabilités dans le cadre de la vision et du plan à long terme (VPLT) nécessaires pour appuyer leur travail (les bureaux de circonscription sont exclus).

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
475 725 572	430 878 893	423 838 171

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

45	45	45

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les projets de réhabilitation et de reconstruction préservent le patrimoine culturel et physique de la Cité parlementaire.	Pourcentage des grands projets d'immobilisations d'une valeur supérieure à 1 M$ qui respectent les délais.	90 %	31/03/2016
	Pourcentage des grands projets d'immobilisations d'une valeur supérieure à 1 M$ qui respectent la portée.	90 %	31/03/2016
	Pourcentage des grands projets d'immobilisations d'une valeur supérieure à 1 M$ qui respectent le budget.	90 %	31/03/2016
Les parlementaires ont les outils nécessaires pour exécuter leurs activités parlementaires 24 heures sur 24.	Nombre d'heures par année où les services essentiels de gestion immobilière ne sont pas fournis pour assurer les activités continues du Parlement.	Au plus 48 heures par année	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à se faire connaître à titre de spécialiste de renommée internationale pour la réhabilitation des biens immobiliers historiques importants, grâce aux travaux effectués dans des bâtiments importants, comme l'édifice de l'Ouest, l'édifice Wellington, le Centre d'accueil des visiteurs — phase 1, l'édifice de l'Est et le Centre de conférences du gouvernement. Les activités du Parlement se poursuivront sans interruption.
- Maximiser la contribution du Bureau de gestion des programmes dans le cadre de la vision et du plan à long terme (VPLT), qui a dernièrement été établi à titre d'organisation de coordination centralisée assurant une partie intégrante du cadre de gouvernance, de surveillance et de gestion de la VPLT, pour intégrer le processus d'établissement de rapports requis par la VPLT et gérer le cycle de vie des biens.

- Réaliser des travaux dans les principaux édifices de la Cité parlementaire (le site Web de la Colline du Parlement fournit de plus amples détails)[xiii] :
  - **Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest —** Les travaux de construction du bâtiment intercalaire dans la cour et des structures dans la cour Nord se poursuivront. Les travaux de maçonnerie et de réfection de la toiture seront presque terminés. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour 2017, devrait être terminé à environ 72 % d'ici le 31 mars 2016.
  - **Centre d'accueil des visiteurs—phase 1 —** Les activités de conception et d'excavation seront terminées en 2015. Au début de 2016, la construction des installations commencera. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour 2017, devrait être terminé à environ 54 % d'ici le 31 mars 2016.
  - **Réhabilitation de l'édifice Wellington —** L'aménagement et l'installation de l'équipement et des éléments de connectivité de l'édifice seront terminés au printemps 2015. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour 2016, devrait être terminé à environ 92 % d'ici le 31 mars 2016.
  - **Centre de conférences du gouvernement —** Les travaux liés à l'immeuble de base et la conception de l'aménagement ainsi qu'à l'élimination des poussières d'amiante et la démolition seront terminés. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour 2018, devrait être terminé à environ 28 % d'ici le 31 mars 2016.
  - **Aile de 1867 de l'édifice de l'Est — réfection de l'extérieur de l'édifice —** La planification de la conception et de la construction se poursuivra. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour 2022, devrait être terminé à environ 15 % d'ici le 31 mars 2016.
  - **Édifice du Centre, planification préconception —** Les exigences du projet seront définies davantage; des études à l'appui seront réalisées et, dans le cadre du processus d'approvisionnement éclairé, l'industrie sera consultée pour s'assurer que la portée des travaux comprend les pratiques exemplaires.
  - **Réfection de l'édifice de la Confédération —** Les travaux de stabilisation des fenêtres et de modernisation de la distribution électrique seront terminés d'ici mars 2016.
  - **Réfection des terrains du Parlement —** Le projet de réhabilitation des infrastructures situées sur la pente Ouest sera terminé à l'été 2015. Le contrat de construction pour la phase 3 du mur du périmètre Nord sera attribué en 2015, et la construction devrait être terminée à l'automne 2016.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'achèvement de la restauration de l'édifice Wellington et des activités de conception et d'excavation du Centre d'accueil des visiteurs.

Sous-programme 1.2.6 : Opérations du Cap-Breton

Ce sous-programme désigne TPSGC en tant que responsable des Opérations du Cap-Breton, ce qui comprend la gestion globale des obligations résiduelles de l'ancienne Société de développement du Cap-Breton (SDCB) de même que le portefeuille immobilier de l'ancienne Société d'expansion du Cap-Breton (SECB). Les obligations résiduelles comprennent la gestion des avantages postérieurs à l'emploi des employés de l'ancienne SDCB, y compris les mineurs, ainsi que les obligations liées au contrôle et à la surveillance des biens fonciers ayant subi des impacts environnementaux et à la gestion des eaux d'exhaure. Ce sous-programme englobe également les activités de gestion foncière visant les biens transférés de la SECB, notamment l'administration et la gestion des biens immobiliers et l'élaboration de stratégies de dessaisissement.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
39 076 661	34 448 641	37 278 641

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
18,5	17,5	14

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Saine administration des programmes d'avantages postérieurs à l'emploi pour les anciens employés de la Société de développement du Cap-Breton.	Pourcentage des paiements d'avantages versés dans les délais établis.	100 %	31/03/2016
À long terme, un portefeuille de biens immobiliers fédéraux qui diminue les responsabilités financières et environnementales à court et à long terme.	Pourcentage d'achèvement de l'analyse initiale concernant le transfert de l'ensemble du portefeuille de biens immobiliers transférés.	75 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

Dans le budget de 2014, le gouvernement du Canada a annoncé la dissolution de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) et que les responsabilités de celle-ci seraient divisées entre l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et TPSGC. La gestion des avoirs immobiliers, l'assainissement des anciennes mines et l'exécution des obligations existantes liées aux ressources humaines de l'ancienne Société de développement du Cap-Breton (SDCB) sont maintenant intégrés au portefeuille des biens et aux responsabilités de TPSGC.

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Intégrer complètement les trois secteurs d'activité de la SECB, qui ont été transférés, à la gouvernance régionale et ministérielle de TPSGC d'ici 2016–2017.
- Appliquer les principes de saine gestion pour l'administration et la tenue à jour de manière continue d'un portefeuille complexe et diversifié de 4 900 hectares, y compris la planification responsable du dessaisissement qui tient compte des obligations de diligence raisonnable liées aux consultations des groupes autochtones et communautaires et aux évaluations environnementales, et qui atténue les problèmes liés à la responsabilité.
- Assurer la saine intendance des obligations existantes liées aux ressources humaines de l'ordre de 30 millions de dollars (2014–2015) et d'un solde de la responsabilité à long terme au 31 mars 2014 de 239,75 millions de dollars, dont la responsabilité liée à l'administration des avantages postérieurs à l'emploi et des programmes existants pour les anciens mineurs, en particulier le Programme d'encouragement à la retraite anticipée et le Programme de subvention du charbon domestique.
- Tirer profit de l'expertise du Ministère en matière d'assainissement des sites contaminés et assurer une saine intendance d'environ 10 millions de dollars (2014–2015) dans les obligations existantes liées à l'environnement, avec une estimation de la responsabilité à long terme de 179 millions de dollars jusqu'en 2054, y compris les responsabilités environnementales comme le traitement des eaux d'exhaure et des roches de mine, la surveillance des sites assainis et la gestion de l'affaissement.

La diminution des dépenses prévues en 2015–2016 est principalement attribuable à la fin de la majeure partie des travaux d'assainissement des anciens sites miniers. L'augmentation des dépenses prévues à compter de 2017–2018 est principalement attribuable à la détérioration possible de la qualité des eaux d'exhaure, ce qui entraînerait le besoin de passer d'un traitement passif à un traitement actif. Cette situation fait l'objet d'une surveillance dans le cadre du programme continu de traitement des eaux d'exhaure.

Programme 1.3 : Receveur général du Canada

Ce programme gère les opérations du Trésor fédéral, produit les Comptes publics et tient à jour les comptes du Canada. Il fournit aux ministères fédéraux, sur une base facultative, un système de gestion des finances et du matériel et un service de paiement de factures.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
99 157 873	99 157 873	99 064 558	99 053 462

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
356	354	349

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Émission en temps opportun et d'une manière efficace de tous les paiements provenant du gouvernement, et présentation de rapports détaillés sur les dépôts effectués et de rapports sur la comptabilité centrale.	Pourcentage des paiements émis par dépôt direct.	90 %	31/03/2016
	Publication sur le Web des Comptes publics du Canada dans les 24 heures suivant leur dépôt à la Chambre des communes.	100 %	31/12/2015
	Coût unitaire moyen par paiement.	0,33 $	31/03/2016
	Pourcentage des paiements émis par le receveur général dans les délais prescrits.	99,99 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Exercer les fonctions essentielles à sa mission : gérer les opérations du Trésor fédéral en émettant et en réglant plus de 315 millions de paiements fédéraux et provinciaux annuels, et en percevant les recettes pour le compte de tous les ministères, ce qui équivaut à plus de 2,3 billions de dollars en flux de trésorerie; tenir à jour les comptes du Canada; produire les états mensuels des opérations financières du gouvernement et préparer chaque année les Comptes publics du Canada; améliorer les systèmes qui permettent d'exercer ces fonctions afin de tenir compte des changements apportés au contexte opérationnel.

- Continuer à examiner la prestation de ses services et les systèmes connexes afin d'offrir aux clients des services de trésorerie du receveur général modernes et de grande qualité, tout en assurant une saine intendance de la trésorerie au nom du gouvernement. Le Ministère continuera à cerner les occasions d'amélioration de ses fonctions, de ses processus et de ses systèmes afin de mieux servir la population canadienne, les entreprises et les ministères fédéraux. Voici des exemples d'occasions : travailler en collaboration avec l'Association canadienne des paiements et les institutions financières à l'élaboration des exigences opérationnelles pour accélérer les paiements et améliorer l'information sur les remises de paiement; augmenter les taux de dépôt direct en facilitant l'inscription des Canadiens; élargir les données disponibles par le biais du portail de données ouvertes; mettre en œuvre une nouvelle solution pour l'établissement de rapports centralisés et une nouvelle application moderne pour la publication des Comptes publics du Canada.

Il n'y a aucun écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.3.1 : Intendance du Trésor et des comptes du Canada

Ce sous-programme vise à assurer l'intégrité du Trésor et des comptes du Canada au nom de la population canadienne (réception, transfert, intendance et décaissement de fonds publics, remboursement et règlement de tous les paiements, production des comptes publics et des états mensuels des opérations financières), ainsi qu'à élaborer et tenir à jour les systèmes de gestion de trésorerie, de comptabilité et d'établissement de rapports du receveur général.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
98 069 531	97 976 538	97 964 289

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
343	340	339

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'intégrité du Trésor et des comptes du Canada est préservée au nom de la population canadienne.	Nombre de problèmes soulevés lors de la vérification des Comptes publics par le Bureau du vérificateur général par rapport aux fonctions du receveur général relatives au Trésor et aux comptes du Canada.	0	31/03/2016
	Pourcentage des instructions de règlement envoyées quotidiennement à la Banque du Canada pour toutes les sorties de fonds du Trésor, conformément au calendrier.	95 %	31/03/2016
	Pourcentage des rapprochements des dépôts au Trésor réalisés dans les deux jours ouvrables.	95 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Conformément au mandat du receveur général, produire le Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale et les états mensuels des opérations financières du gouvernement en travaillant en collaboration avec les ministères et les organismes centraux, et en maintenant une connaissance approfondie des concepts et des pratiques de comptabilité financière.
- Préparer et publier les Comptes publics du Canada, lesquels comprennent les états financiers consolidés vérifiés du gouvernement du Canada, selon le mandat du receveur général. Ces états sont préparés conformément aux pratiques, politiques, règlements et procédures établis en matière d'établissement de rapports opérationnels.
- Continuer à mettre l'accent sur l'Initiative de modernisation du receveur général qui vise à examiner la prestation des services de trésorerie et de comptabilité ainsi que les systèmes de technologie de l'information (TI) connexes en vue de maintenir l'intégrité et la durabilité des fonctions essentielles de trésorerie et de comptabilité à l'échelle du gouvernement et d'améliorer l'accessibilité aux renseignements comptables du gouvernement. TPSGC consultera les clients et les intervenants pour tirer profit des pratiques exemplaires et des innovations dans les fonctions de trésorerie, de comptabilité et d'établissement de rapports au Canada et à l'étranger, et cernera des occasions de mettre en œuvre des améliorations aux services et aux processus qui s'harmonisent avec l'orientation du gouvernement du Canada.
- À l'appui de l'initiative d'élimination progressive des chèques au profit du dépôt direct, le receveur général continuera à mobiliser les ministères fédéraux, les institutions financières et les associations dans le cadre d'activités de promotion du dépôt direct et d'inscription à ce mode de paiement.
- Continuer son engagement des dernières années qui consiste à poursuivre, au moyen de son fournisseur de services étranger, l'expansion des capacités de dépôt direct à l'étranger pour que 70 pays puissent en bénéficier d'ici mars 2016.

Il n'y a aucun écart important dans les dépenses prévues puisque l'écart ne dépasse pas 0,1 million de dollars.

Sous-programme 1.3.2 : Services du receveur général

Ce sous-programme fournit aux ministères et organismes, sur une base facultative, des services de paiement de factures et gère l'exploitation d'un système ministériel de gestion des finances et du matériel.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	2016–2017	2017–2018
1 088 342	1 088 020	1 089 173

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
13	14	10

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Services optionnels fiables et en temps opportun liés aux paiements de factures et à un système ministériel commun de gestion des finances et du matériel.	Pourcentage de temps où les services de paiement de factures sont fournis dans les délais établis.	98 %	31/03/2016
	Pourcentage de temps où les services relatifs au Système ministériel commun de gestion des finances et du matériel sont fournis selon les ententes avec les clients.	100 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à donner accès à des services facultatifs de paiement des factures par imagerie et à un système ministériel de gestion financière.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Programme 1.4 : Programmes et services d'intégrité

Ce programme assure, en temps opportun, l'exécution de programmes et la prestation de services spécialisés de haute qualité et accessibles au gouvernement du Canada pour appuyer une gestion et des opérations saines, prudentes et éthiques.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
15 505 622	15 505 622	15 481 155	15 481 155

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
368	368	368

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Programmes et services d'intégrité de haute qualité qui permettent de s'assurer que les opérations gouvernementales sont menées de façon sécuritaire et avec probité et intégrité.	Pourcentage des vérifications terminées dans une période de deux heures.	80 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Mettre en œuvre ses mesures de modernisation pour le programme de garantie contractuelle et le programme des marchandises contrôlées. Il s'agira, entre autres, d'effectuer un examen des processus opérationnels pour simplifier les processus et stabiliser les systèmes de technologie de l'information existants. Ces mesures permettront d'améliorer les niveaux de service.
- Par l'entremise du Groupe de la gestion juricomptable, promouvoir son expertise dans l'ensemble du gouvernement du Canada, ce qui améliorera l'efficience.
- Continuer à améliorer le Cadre d'intégrité et à encourager son utilisation dans d'autres ministères pour assurer une plus grande uniformité dans le traitement des fournisseurs. Ces mesures permettront d'améliorer les niveaux de service.
- Continuer à contrôler l'efficacité et l'efficience de la surveillance de l'équité pour s'assurer que les activités d'approvisionnement sont réalisées de manière équitable, ouverte et transparente.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.4.1 : Garantie contractuelle

Ce sous-programme appuie le programme du gouvernement en matière de sécurité nationale et protège les renseignements de nature délicate et les biens du gouvernement du Canada et des gouvernements étrangers confiés aux entreprises du secteur privé ou à des particuliers par l'entremise de marchés du gouvernement. Dans ce contexte, il permet l'évaluation et l'octroi des demandes d'attestation de sécurité de l'industrie. Il prévoit la négociation, la conclusion et l'administration des ententes industrielles internationales entre les gouvernements étrangers et TPSGC afin d'ouvrir de nouveaux marchés pour les industries canadiennes dans le domaine des renseignements et des biens classifiés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
8 572 463	8 546 527	8 546 527

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
234	234	234

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'information et les biens classifiés et protégés du gouvernement du Canada sont en sécurité.	Pourcentage des réponses aux demandes d'enquêtes de sécurité sur le personnel qui sont complétées dans un délai de 75 jours ouvrables.	80 %	31/03/2016
	Pourcentage des demandes de cote de fiabilité simple qui sont traitées dans un délai de sept jours ouvrables.	85 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à moderniser et à transformer les activités opérationnelles du programme de garantie contractuelle en effectuant un examen des processus opérationnels, en éliminant les processus non normalisés et en stabilisant les systèmes de technologie de l'information actuels. Ce faisant, on prévoit une amélioration des niveaux de service.
- Appuyer la Stratégie de service à la clientèle en créant des occasions de réduire les erreurs de la part des clients lorsqu'ils remplissent des formulaires, ce qui améliorera les délais de traitement des enquêtes de sécurité du personnel. Il s'agira, entre autres, d'étendre les activités de formation à nos divers clients, d'utiliser des outils de formation automatisés et de créer des partenariats de sensibilisation avec les principaux organismes responsables de la sécurité.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.4.2 : Marchandises contrôlées

Ce sous-programme, par l'entremise de l'inscription et de l'inspection des particuliers et des entreprises du secteur privé en position de posséder, d'examiner ou de transférer des marchandises contrôlées, permet de réduire les risques de prolifération de biens tactiques et stratégiques, et contribue à renforcer les contrôles commerciaux du Canada en matière de défense, et d'appuyer les intérêts du Canada en matière de sécurité à l'échelle nationale et internationale.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
3 569 039	3 563 303	3 563 303

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
51	51	51

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Veiller à ce que les marchandises contrôlées soient en sécurité pendant qu'elles sont sous la garde d'entreprises du secteur privé et soient protégées contre tout accès non autorisé.	Pourcentage des certificats d'inscription émis dans un délai de 32 jours ouvrables.	80 %	31/03/2016
	Pourcentage des évaluations de sécurité effectuées dans un délai de 32 jours ouvrables.	80 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à simplifier les procédures afin d'améliorer le rendement par rapport aux normes de service et de réduire le fardeau administratif pour les clients.
- Terminer la mise en œuvre de la Stratégie d'amélioration de la sécurité, y compris les changements au *Règlement sur les marchandises contrôlées*.
- Terminer la mise en œuvre d'un nouveau système de TI pour le Programme des marchandises contrôlées afin d'appuyer les changements apportés à ce programme, d'améliorer la prestation des services et d'alléger le fardeau administratif pour les clients.
- Mettre au point de façon définitive une stratégie de financement de ce programme durable à long terme.
- Améliorer l'efficacité du Programme des marchandises contrôlées en établissant des partenariats plus solides avec les partenaires des secteurs de la sécurité et du renseignement, des évaluations améliorées qui mettent davantage l'accent sur les activités à risque élevé, et de la formation spécialisée pour le personnel du Programme.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.4.3 : Services de juricomptabilité

Ce sous-programme offre des services de juricomptabilité au gouvernement canadien, aux instances internationales et aux organismes d'application de la loi, ainsi que des services de poursuite dans le cadre d'enquêtes criminelles touchant des domaines comme les crimes économiques, les produits de la criminalité, les crimes commerciaux, le blanchiment d'argent, la fraude dans le marché des valeurs mobilières, le crime organisé, le marché des drogues illicites et les activités terroristes. Il appuie les enquêtes policières et les poursuites en offrant des conseils spécialisés, des rapports détaillés de juricomptabilité et le témoignage d'experts sur les aspects financiers des enquêtes criminelles. L'objectif du programme est d'appuyer le système de justice pénale du Canada en définissant, en analysant et en expliquant les éléments comptables et financiers complexes des activités criminelles de manière objective, indépendante et non technique, permettant ainsi aux juges et aux jurés de prendre des décisions éclairées.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
2 666 129	2 674 380	2 674 380

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–16	2016–17	2017–18
51	51	51

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Une expertise juricomptable, des témoignages d'experts et des services conseils de qualité sont disponibles, en temps opportun, aux clients internes et externes, aux autres ordres de gouvernement et aux gouvernements étrangers.	Pourcentage des clients satisfaits des services.	85 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Par l'entremise du Groupe de la gestion juricomptable, continuer à fournir des services juricomptables pour les enquêtes criminelles aux organismes fédéraux, provinciaux et municipaux d'application de la loi et à d'autres ministères et organismes.
- Promouvoir l'expertise du Groupe de la gestion juricomptable dans l'ensemble du gouvernement.

Il n'y a aucun écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.4.4 : Services opérationnels d'intégrité

Ce sous-programme fournit à la direction, aux ministères clients, aux fournisseurs du gouvernement, au Parlement et aux Canadiens l'assurance indépendante que les activités de TPSGC sont menées avec prudence, probité et intégrité.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	2016–2017	2017–2018
697 991	696 945	696 945

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
32	32	32

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Services offerts en temps opportun qui garantissent que les activités de TPSGC sont menées avec prudence, probité et intégrité.	Pourcentage des clients satisfaits des services offerts par la Direction de la surveillance de l'équité.	85 %	31/03/2016
	Pourcentage des réponses aux demandes initiales pour les services de surveillance de l'équité fournies dans un délai de deux jours ouvrables.	85 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à consulter les autres ministères en ce qui a trait aux améliorations au Cadre d'intégrité et les encourager à adopter ce cadre.
- Continuer à améliorer la base de données du Cadre d'intégrité pour permettre aux agents responsables de l'approvisionnement et de la location d'effectuer leurs vérifications d'intégrité en ligne.
- Continuer à contrôler le rendement et à assurer l'efficacité et l'efficience de la surveillance de l'équité par le biais du lancement d'une approche renouvelée liée au processus d'approvisionnement.
- Appuyer la Stratégie de service à la clientèle en mettant en œuvre un sondage sur la satisfaction de la clientèle pour contrôler la qualité des services de surveillance de l'équité, et cerner les occasions d'amélioration.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Programme 1.5 : Administration de la paye et des pensions fédérales

Ce programme vise à offrir aux autres ministères et organismes fédéraux des systèmes et des processus centraux fiables pour l'administration de la paye et des pensions. Les services d'administration de la paye et des pensions de TPSGC permettent au Ministère de s'assurer que les employés et les pensionnés du gouvernement du Canada reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
114 163 435	114 163 435	78 422 374	80 949 818

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
1,861	1,634	1,592

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les employés et les retraités reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus grâce à des systèmes et des processus centraux fiables et efficients.	Traitement exact et en temps opportun de la paye du gouvernement selon le calendrier.	100 %	31/03/2016
	Traitement exact et en temps opportun des paiements de pension selon le calendrier.	100 %	31/03/2016
	Coût pour TPSGC, par compte, de l'administration des systèmes de paye et des processus connexes pour tous les fonctionnaires fédéraux.	115 $	31/03/2016
	Coût, par compte, de l'administration des pensions dans l'ensemble du gouvernement du Canada.	174 $	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- S'assurer que les nouvelles lois, politiques et conventions collectives touchant les employés continuent à être mises en œuvre dans les délais requis, et que les employés et les retraités reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus grâce à des systèmes et des processus centraux fiables et efficients.

- Continuer à mettre en œuvre les initiatives de transformation en cours, qui permettront de moderniser les systèmes, d'améliorer les processus, d'accroître les capacités de libre-service et de fournir aux clients des services de paye et de pension durables et de qualité. Ces initiatives sont harmonisées avec l'engagement du Ministère de renouveler son offre de services dans le cadre de la Stratégie de service à la clientèle et avec les nouvelles orientations stratégiques du gouvernement.

La diminution des dépenses prévues est attribuable à l'achèvement de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye et du projet visant à transférer l'administration du régime de pension des Forces armées canadiennes à TPSGC. Les économies prévues pour 2016–2017 qui résulteront de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye seront reflétées dans le prochain cycle de planification.

Sous-programme 1.5.1 : Paye

Ce sous-programme administre les processus liés à la paye et aux avantages sociaux pour le compte de la fonction publique du Canada et d'autres organisations, conformément aux conventions collectives, aux politiques sur la rémunération et aux protocoles d'entente. L'administration de la paye et des avantages sociaux consiste, entre autres, à élaborer et fournir des services, des processus et des systèmes, ainsi qu'à donner des renseignements, de la formation et des conseils aux conseillers en rémunération des ministères. Pour la plupart des ministères qui utilisent le système de gestion des ressources humaines accrédité par le gouvernement (PeopleSoft), TPSGC fournit aussi tous les services de rémunération.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
103 520 540	68 578 874	71 644 590

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
933	772	770

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les transactions sont traitées dans le système de paye et les paiements sont émis à temps.	Pourcentage des rajustements de paye de la fonction publique traités par les bureaux de paye dans les délais prescrits.	95 %	31/03/2016
	Pourcentage des transactions de paye de la fonction publique traitées par le Centre des services de paye dans les délais prescrits.	95 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Terminer le Projet de modernisation des services et des systèmes de paye, qui fait partie de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye, en mettant en œuvre Phénix, la nouvelle solution de paye du gouvernement du Canada. Toutes les phases restantes du Projet seront terminées, dont les phases de mise à l'essai, de conversion des données et de formation, en s'assurant que les ministères sont prêts pour chacun des trois déploiements (en juillet, en octobre et en décembre 2015) et en terminant les activités de clôture de projet pour examiner, mesurer et surveiller les résultats.
- Terminer le Projet de regroupement des services de paye, qui fait partie de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye. Toutes les phases restantes du Projet seront terminées, dont le transfert des comptes de paye restants des ministères, l'achèvement du Programme de perfectionnement professionnel, la fin d'une évaluation sur la faisabilité du regroupement des services de paye des organisations qui n'utilisent pas le système de gestion des ressources humaines PeopleSoft, et l'achèvement des activités de clôture de projet.
- Continuer à participer, avec la Direction générale des biens immobiliers de TPSGC, aux processus requis pour la construction de l'immeuble final du Centre des services de paye de la fonction publique à Miramichi, au Nouveau-Brunswick. L'immeuble, qui accueillera l'effectif complet, pourra être occupé en 2018.
- Offrir des options de libre-service étendues aux employés et cerner les occasions permettant de réduire davantage la consommation de papier pour les produits de la paye dans le but d'appuyer l'écologisation des opérations gouvernementales et d'améliorer l'offre de services de TPSGC.

La diminution des dépenses prévues en 2016–2017 est attribuable à l'achèvement de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye, qui est composée du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye et du Projet de regroupement des services de paye. En 2017–2018, il y aura une augmentation en raison des coûts liés à la préparation de l'immeuble du Centre des services de paye de la fonction publique à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, en vue de son occupation. Les économies prévues en 2016–2017 dans le cadre de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye seront reflétées dans le prochain cycle de planification.

Sous-programme 1.5.2 : Pension

Ce sous-programme administre les régimes de pension et les avantages sociaux pour le compte du gouvernement du Canada. Les activités d'administration des pensions comprennent la mise en place et la prestation de services, l'établissement et l'exécution de processus et de systèmes, la prestation de renseignements et de conseils aux employés et aux pensionnés, ainsi que la communication avec ceux-ci. Ainsi, TPSGC peut administrer les pensions conformément aux lois et politiques applicables.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	2016–2017	2017–2018
10 642 895	9 843 500	9 305 228

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
928	862	822

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les transactions sont traitées dans le système de pensions et les paiements sont émis à temps.	Pourcentage des transactions et des paiements liés aux pensions traités dans les délais prescrits.	95 %	31/03//2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Poursuivre la migration de l'administration du régime de pension des Forces armées canadiennes à la nouvelle infrastructure des pensions mise en œuvre dans le cadre de l'Initiative de transformation de l'administration des pensions. En raison de la complexité du régime de pension de la Force de réserve, le calendrier initial a été modifié en 2014–2015.
- Ainsi, en 2015–016, on continuera les activités d'élaboration et de mise à l'essai pour la première version, ce qui comprendra le transfert de l'administration des comptes de participants actifs au Centre des pensions du gouvernement du Canada. Et, on entreprendra les activités de mise sur pied d'un bureau satellite du Centre des pensions administré par TPSGC dans le Secteur de la capitale nationale. De plus, les activités de conception seront achevées, et les phases d'élaboration et de mise à l'essai commenceront pour la deuxième et dernière version, ce qui permettra de transférer l'administration des comptes de participants retraités.
- Offrir des options de libre-service étendues aux employés et aux retraités et cerner les occasions permettant de réduire davantage la consommation de papier pour les produits de pension dans le but d'appuyer l'écologisation des opérations gouvernementales et d'améliorer l'offre de services de TPSGC.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à la migration de l'administration du régime de pension des Forces armées canadiennes à TPSGC.

Programme 1.6 : Gestion linguistique et services connexes

Ce programme définit le Bureau de la traduction de TPSGC comme étant un intervenant clé dans l'infrastructure de prestation de services du gouvernement fédéral. Le Bureau, seul fournisseur interne de services linguistiques au gouvernement, offre des services de traduction, de révision et d'interprétation et d'autres services linguistiques au Parlement, aux tribunaux ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux. Il est aussi l'autorité du gouvernement fédéral en matière de terminologie et a reçu le mandat d'élaborer des normes terminologiques pour garantir des communications claires, uniformes et de qualité au sein du gouvernement. Le programme Gestion linguistique et services connexes découle de la *Loi sur le Bureau de la traduction*.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
60 913 368	60 913 368	60 963 502	60 925 759

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
1 165	1 088	1 021

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement du Canada est en mesure de fonctionner dans les deux langues officielles et de communiquer avec les Canadiens dans la langue officielle de leur choix.	Pourcentage des documents traduits et révisés pour le Parlement dans les délais convenus.	95 %	31/03/2016
	Pourcentage des clients satisfaits des services fournis par le Bureau de la traduction.	85 %	31/03/2016
	Coût du mot des services linguistiques.	0,40 $	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à s'assurer que la population canadienne a accès à des communications de qualité, dans les deux langues officielles, provenant du gouvernement du Canada, particulièrement en cette ère de communications instantanées où les médias sociaux sont à l'avant-plan des différents types de communication avec la population canadienne, en mettant fortement l'accent sur les coûts et l'efficacité.
- Fournir des services de traduction et d'interprétation exemplaires et de grande qualité au Parlement et aux ministères et organismes fédéraux, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

- Entreprendre un projet pilote de services linguistiques entièrement géré avec les ministères clients pour améliorer l'expérience des clients lorsqu'ils font affaire avec le Bureau de la traduction et pour permettre aux ministères et organismes fédéraux de se concentrer sur leurs mandats de base.
- Optimiser l'utilisation des technologies linguistiques sur une plateforme de données ouvertes; assurer, à tous les ministères et organismes, l'accès à des services de traduction de qualité au moment opportun ainsi que la disponibilité de ces services, et assurer l'utilisation uniforme de la terminologie dans l'ensemble du gouvernement du Canada.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'Initiative de transformation du Bureau de la traduction afin de moderniser son fonctionnement, d'en faire un organisme de prestation de services de premier plan et d'assurer sa viabilité financière en réduisant ses tarifs de manière à ce qu'ils soient mieux harmonisés avec ceux du secteur privé.
- Renforcer son partenariat avec le secteur privé en ce qui a trait à la prestation de services de traduction, ce qui appuiera la création d'emplois dans l'industrie de la langue au Canada.
- Acquérir et maintenir une part du marché et mettre en œuvre une stratégie de marketing pour fidéliser la clientèle et créer de nouvelles occasions d'affaires.

Il n'y a aucun écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.6.1 : Programme de normalisation terminologique

À titre d'autorité de l'administration fédérale en matière de normalisation terminologique et des services linguistiques, le Bureau de la traduction a le mandat d'établir, de normaliser et de diffuser la terminologie pour l'ensemble de la fonction publique. À ce titre, ce sous-programme a pour objectif d'établir des normes terminologiques et linguistiques de façon à favoriser l'uniformité et la qualité des communications du gouvernement avec la population canadienne, à optimiser la gestion de l'expertise terminologique de l'appareil gouvernemental, à consolider la place du gouvernement sur les scènes nationale et internationale dans le domaine langagier et à démontrer la richesse collective du savoir linguistique et terminologique au Canada.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
8 829 528	8 710 615	8 686 497

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
77	76	76

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Une terminologie normalisée et généralement reconnue par les experts du domaine est mise à la disposition des institutions fédérales et du gouvernement du Canada, ainsi que de la population canadienne.	Nombre de transactions (fiches créées, modifiées ou désactivées) dans TERMIUM®.	50 000	31/03/2016
	Pourcentage de respect du délai de 1 jour ouvrable pour répondre aux demandes terminologiques reçues par le Service de renseignements terminologiques (communément appelé SVP).	95 %	31/03/2016
	Nombre de recommandations et de rappels linguistiques publiés.	10	31/03/2016
	Nombres de recherches terminologiques effectuées dans TERMIUM®.	70 millions	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à s’assurer que les employés du gouvernement du Canada et les Canadiens en général ont accès à des outils linguistiques de qualité pour les aider à communiquer dans les deux langues officielles ainsi qu’à améliorer leur compréhension de celles-ci et leur aptitude à rédiger et à s’exprimer de vive voix dans ces deux langues officielles.
- Continuer à améliorer le Portail linguistique du Canada et les outils en ligne qui sont disponibles aux employés du gouvernement du Canada et aux Canadiens, et à organiser des activités liées aux langues pour célébrer les 150 ans de la Confédération canadienne.
- Continuer à alimenter et à mettre à jour TERMIUM Plus®—la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada—et à rendre cette banque de données plus conviviale pour les Canadiens.
- Promouvoir *noslangues.gc.ca sur le pouce!*, la première application linguistique mobile du gouvernement du Canada, qui permet aux Canadiens d’accéder à une terminologie de qualité à l’aide d’une technologie mobile.
- Maintenir de bonnes relations de travail avec les ministères pour produire des lexiques et d’autres outils linguistiques officiels qui seront disponibles sur le Web, dans le but d’établir des normes linguistiques pour le gouvernement du Canada.
- Examiner ses activités terminologiques, qui sont stipulées dans la Loi sur le Bureau de la traduction, pour s’assurer qu’elles répondent aux besoins du gouvernement du Canada et de la population canadienne.

Il n’y a aucun écart important dans les dépenses prévues puisque l’écart ne dépasse pas 0,1 million de dollars.

Sous-programme 1.6.2 : Traduction et autres services linguistiques

Ce sous-programme vise à offrir une gamme complète et intégrée de solutions langagières dans les deux langues officielles et les langues autochtones du Canada ainsi que dans une centaine de langues étrangères. Il assure la prestation de services de traduction, de révision, de correction d'épreuves et de conseils linguistiques de qualité, de façon efficace et efficiente et à un prix raisonnable aux tribunaux ainsi qu'aux ministères et aux organismes fédéraux, selon le principe du recouvrement des coûts.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	2016–2017	2017–2018
6 310 799	6 536 356	6 496 833

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
794	720	656

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les ministères et organismes bénéficient en temps opportun de services linguistiques de qualité offerts dans un environnement sécurisé pour répondre aux exigences du gouvernement et du Programme économique et social du Canada.	Pourcentage des clients satisfaits des services de traduction reçus.	85 %	31/03/2016
	Pourcentage des délais de livraison des services de traduction convenus auprès des organisations fédérales qui ont été respectés.	95 %	31/03/2016
	Pourcentage des clients avec une entente-cadre.	90 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir en tout temps des services de traduction aux ministères et organismes fédéraux afin d'aider le gouvernement à communiquer chaque jour avec le public canadien. Le Ministère gérera la traduction de plus de 300 millions de mots pour le compte des ministères et des organismes.
- Continuer, par l'entremise du Groupe de travail des clients sur les services linguistiques, à fournir une tribune pour les consultations en partageant des pratiques exemplaires sur la gestion du programme linguistique au gouvernement du Canada et en formulant des recommandations sur les priorités stratégiques, la satisfaction de la clientèle, les processus de prestation des services et d'autres questions liées aux services communs.
- Continuer à travailler en collaboration avec Services partagés Canada pour planifier l'installation, sur tous les postes de travail de ses employés, des outils technolinguistiques qui profiteront à l'ensemble de la fonction publique.

- Mettre en œuvre sa stratégie de réduction du prix des services de traduction pour les clients du Ministère par le biais de mesures de limitation des coûts et d'un partenariat renforcé avec le secteur privé en ce qui a trait à la prestation des services de traduction, ce qui appuiera la création d'emplois dans l'industrie de la langue au Canada.
- Entreprendre un projet pilote de services linguistiques entièrement géré avec les ministères clients pour améliorer l'expérience des clients lorsqu'ils font affaire avec le Bureau de la traduction et pour permettre aux ministères et organismes fédéraux de se concentrer sur leurs mandats de base.
- Faire profiter les ministères clients des gains d'efficience en réduisant les prix et en diminuant les dépenses prévues.

Il n'y a aucun écart important dans les dépenses prévues puisque l'écart ne dépasse pas 0,5 million de dollars (ou 1 %).

Sous-programme 1.6.3 : Traduction et interprétation au Parlement

Ce sous-programme vise à assurer, en temps opportun, la prestation de services de traduction et d'interprétation et d'autres services linguistiques au Parlement, permettant à celui-ci de fonctionner dans les deux langues officielles et dans toute autre langue requise. Plus précisément, le Bureau traduit et révise les documents émanant de la Chambre des communes, du Sénat, des comités du Sénat et de la Chambre des communes, des bureaux des députés et des sénateurs, des services administratifs des deux chambres, de la Bibliothèque du Parlement, du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique et du Bureau du conseiller sénatorial en éthique. De plus, il assure l'interprétation en langues officielles des débats de la Chambre des communes, du Sénat, du Cabinet et de ses comités, des conférences de presse et des travaux des associations parlementaires. De plus, les interprètes accompagnent régulièrement les députés et sénateurs membres de comités parlementaires à l'occasion de leurs déplacements au Canada et à l'étranger.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
31 714 987	31 689 611	31 689 611

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
246	245	244

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le Parlement est en mesure d'assurer l'égalité de statut des deux langues officielles par l'obtention de services linguistiques de qualité en temps opportun.	Pourcentage des documents traduits et révisés pour le Parlement dans les délais convenus.	95 %	31/03/2016
	Pourcentage des événements pour lesquels des services d'interprétation sont fournis au Parlement.	95 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir des services de traduction et d'interprétation de grande qualité en temps opportun au Parlement et à améliorer sa capacité à répondre aux besoins du Parlement.
- Adapter ses services et ses systèmes d'après les directives fournies par le Parlement en ce qui a trait à la GI-TI. Cela permettra de garantir le niveau de service requis par les parlementaires et d'appuyer la capacité du Parlement de communiquer avec les Canadiens dans la langue officielle de leur choix.
- Offrir des services de traduction à 30 députés supplémentaires à la suite de la révision de la *Loi électorale du Canada.*
- Participer à un examen important de ses processus pour mettre en œuvre une culture organisationnelle propice aux affaires, tout en respectant son engagement financier.
- Examiner des moyens d'offrir des services d'interprétation à distance pour réduire les coûts et le fardeau que représentent les voyages pour les interprètes.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.6.4 : Interprétation des conférences

Ce sous-programme vise à assurer la prestation de services d'interprétation des conférences dans les deux langues officielles, en langues autochtones du Canada, en langues étrangères et en langues visuelles à tous les ministères et organismes fédéraux. Les interprètes de conférences offrent des services d'interprétation lors d'événements comme des sommets internationaux, des échanges bilatéraux ou multilatéraux entre chefs d'État ou de gouvernement, des conférences intraministérielles ou interministérielles, et des rencontres entre ministres fédéraux et leurs homologues provinciaux ou territoriaux.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
14 058 054	14 026 920	14 052 818

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
48	47	45

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement du Canada bénéficie de services d'interprétation de qualité en temps opportun.	Pourcentage des événements pour lesquels des services d'interprétation sont fournis.	95 %	31/03/2016
	Pourcentage des clients satisfaits des services d'interprétation des conférences reçus.	85 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir des services d'interprétation de grande qualité et à renforcer sa capacité de répondre aux besoins en temps opportun des ministères et organismes fédéraux afin qu'ils puissent s'acquitter de leur mandat et servir les Canadiens.
- Augmenter la capacité en interprétation des conférences dans certaines combinaisons de langues rares en travaillant en collaboration avec d'autre pays et organisations, et continuer les efforts visant à assurer une capacité suffisante pour répondre aux besoins futurs.
- Continuer à fournir des services d'interprétation visuelle aux Canadiens qui sont sourds ou malentendants.
- Optimiser les systèmes de gestion pour simplifier les processus d'établissement de rapports et améliorer la reddition de comptes.
- Mettre l'accent sur la technologie pour réduire les frais de déplacement, en particulier en augmentant l'utilisation des systèmes de vidéoconférence pour l'interprétation visuelle ou l'interprétation des conférences.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Programme 1.7 : Programmes et services spécialisés

Ce programme assure, en temps opportun, l'exécution de programmes et la prestation de services spécialisés de haute qualité et accessibles aux institutions fédérales.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
29 617 191	29 617 191	24 607 548	24 629 169

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
455	461	465

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organisations fédérales ont accès à des services de qualité qui permettent d'améliorer la gestion, la mise en place et la protection d'opérations ou de biens gouvernementaux particuliers, tout en réduisant leurs répercussions sur l'environnement.	Pourcentage des clients satisfaits de la qualité des services.	85 %	31/03/2016
	Pourcentage des sous-programmes et des services qui atteignent les résultats attendus, y compris en ce qui concerne les niveaux de service ou les normes publiées.	100 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à aider les ministères partenaires à réduire l'empreinte environnementale des activités du gouvernement fédéral.
- Élaborer et mettre en œuvre les initiatives de renouvellement des services dans le cadre de la Stratégie de service à la clientèle.
- Mettre en œuvre la révision électronique des textes pour publication dans la *Gazette du Canada*.
- Au moyen de la prestation des services d'imagerie documentaire, continuer à aider les ministères et organismes clients à moderniser leurs processus de collecte des données.
- Poursuivre ses activités de transition vers la prochaine génération de la solution de voyage de bout en bout du gouvernement du Canada, qui vise à offrir un bon rapport qualité-prix au gouvernement.

- Effectuer une évaluation annuelle de la satisfaction des ministères clients à l'égard des services fournis pour maintenir ou accroître la satisfaction des clients.
- Faire évoluer le système de gestion des ressources humaines pangouvernemental, Mes RHGC, pour s'assurer qu'il est fiable et qu'il répond aux besoins des utilisateurs.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'achèvement de l'évaluation de viabilité d'un projet pilote visant à améliorer l'achat de services de publication sur Internet pour le compte des organisations fédérales (Initiative pangouvernementale d'achat en ligne).

Sous-programme 1.7.1 : Écologisation des opérations gouvernementales

Ce sous-programme fournit un leadership pour l'ensemble du gouvernement dans l'écologisation des opérations gouvernementales en veillant à l'écologisation efficace de ses opérations et en offrant un leadership à l'échelle du gouvernement pour réduire considérablement l'incidence que les opérations du gouvernement fédéral ont sur l'environnement. Pour ce faire, l'organisation établit des politiques et des lignes directrices relatives à l'intendance de l'environnement.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	2016–2017	2017–2018
1 360 335	1 358 378	1 358 378

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
17	17	17

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les directives à l'échelle du gouvernement appuient les ministères fédéraux dans la réduction de l'empreinte environnementale de leurs activités.	Pourcentage des cibles du thème IV de la SFDD pour lesquelles il existe des documents d'orientation à jour.	100 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à aider les ministères partenaires à réduire l'empreinte environnementale des activités gouvernementales en réponse au deuxième cycle de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD 2013–2016), à élaborer le thème IV du troisième cycle de la SFDD (SFDD 2016–2019), et à faire rapport sur les progrès réalisés dans l'ensemble du gouvernement.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.7.2 : Stratégie de service à la clientèle

Ce sous-programme dirige la Stratégie de service à la clientèle de TPSGC et assure dans le Ministère le leadership en matière d'élaboration et de mise en œuvre des initiatives de renouvellement des services. La stratégie comporte six piliers : les normes de service, les ententes de service ministérielles, les offres de service, la gestion des relations avec les clients, la culture de service et l'évaluation de la satisfaction.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
956 886	956 886	956 886

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
18	18	18

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Une culture d'excellence du service est fermement ancrée à tous les niveaux de TPSGC.	Pourcentage des employés qui estiment qu'ils démontrent régulièrement les comportements associés à la compétence de service à la clientèle de TPSGC.	80 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Élaborer et mettre en œuvre des initiatives de renouvellement des services dans le cadre de la Stratégie de service à la clientèle.
- Mobiliser les clients dès le début et de façon continue en mettant en place des accords stratégiques, des normes de service révisées, des services améliorés en collaboration avec les clients, une approche élargie de gestion des relations avec la clientèle et des outils de mesure de satisfaction de la clientèle optimisés.
- Permettre aux employés de tous les niveaux de promouvoir l'excellence des services en renforçant les réseaux de mobilisation dans l'ensemble du Ministère, en améliorant les possibilités offertes aux employés en matière d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances relatives aux services et en mettant en œuvre les principes d'Objectif 2020 qui propose une vision de la fonction publique reposant sur un effectif mobilisé, apte, outillé et voué à l'excellence en matière de service.
- Offrir des solutions intégrées et efficaces en incorporant les principes d'une gestion allégée aux solutions intégrées de TPSGC, en harmonisant les initiatives de transformation des services de TPSGC, en favorisant l'élargissement et la promotion de l'offre de services en ligne et en appliquant les principes d'Objectif 2020 aux nouveaux services de TPSGC.

- Mettre en œuvre un plan ministériel de gestion des services conforme à la nouvelle Politique sur les services du Secrétariat du Conseil du Trésor qui est axé sur le respect des obligations collectives afin de démontrer comment TPSGC utilise les commentaires de ses clients pour améliorer la conception et la prestation des services, sur la promotion de la sensibilisation et de la participation aux services en ligne, et sur la transition vers l'information en temps réel sur le rendement et l'état des demandes.

Il n'y a aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.7.3 : Services d'information du gouvernement

Ce sous-programme fournit, à la population canadienne, de l'information sur les programmes et les publications du gouvernement du Canada et appuie l'efficacité des activités de communication du gouvernement du Canada par l'entremise des services suivants : Programme des services de dépôt, Coordination de la recherche sur l'opinion publique, Coordination de la publicité et partenariats, *La Gazette du Canada* et Suivi électronique des médias.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
23 945 966	18 919 175	18 919 175

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
115	115	115

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La population canadienne a accès à de l'information centralisée sur le gouvernement du Canada, et les organisations fédérales reçoivent des services qui appuient l'exécution de certaines activités de communication du gouvernement du Canada.	Pourcentage des services d'information de communication qui répondent aux objectifs de rendement (rapidité, accessibilité, précision et qualité).	80 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Mettre en œuvre la révision électronique des textes pour publication dans la *Gazette du Canada*.
- Lancer le nouveau système de gestion d'information sur la recherche afin de rendre accessible aux ministères et organismes du gouvernement une base de données actualisée concernant les projets de recherche sur l'opinion publique sous contrat.

- Élaborer des outils et des services pour permettre aux ministères et organismes clients de faire une transition en douceur vers le nouveau modèle de services de planification et d'achat des médias du gouvernement du Canada établi par le Ministère.
- S'assurer que le gouvernement du Canada continue d'obtenir l'efficacité maximale et le meilleur rapport qualité-prix en matière de publicité grâce à une bonne intendance et à une saine gestion reposant sur la surveillance, le contrôle et la reddition de comptes.
- Afin de favoriser une saine gouvernance et un milieu de travail plus productif, procéder à une restructuration organisationnelle et à une transformation de la Direction des éditions et des services de dépôt en s'assurant que les ressources sont organisées d'une manière efficace, que les processus sont à jour et simplifiés et que les descriptions d'emploi reflètent les nouvelles réalités de l'environnement de travail.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'achèvement d'une évaluation de la viabilité du projet pilote, permettant à TPSGC d'élaborer des initiatives de publicité sur Internet pour le compte des organisations fédérales (Initiative pangouvernementale d'achat en ligne)

Sous-programme 1.7.4 : Services d'imagerie documentaire

Ce sous-programme offre aux organisations fédérales, selon le principe du recouvrement des coûts, des solutions d'imagerie documentaire et de saisie des données. Le service comprend le traitement des images, l'indexation et l'archivage sécurisé des dossiers électroniques. Grâce à la modernisation des processus opérationnels au moyen de services d'imagerie documentaire, les ministères peuvent réduire leurs coûts de traitement et, dans certains cas, réduire les coûts d'entreposage, améliorer les niveaux de service qu'ils offrent aux citoyens et prendre des décisions plus éclairées en mettant à profit les connaissances ministérielles consignées dans leurs archives papier. Ce service a reçu une certification en fonction des normes canadiennes requises pour les dossiers électroniques utilisés comme preuves documentaires dans des différends juridiques.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
1 059 885	1 081 084	1 102 705

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
132	135	135

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Services d'imagerie documentaire de qualité et efficaces.	Maintenir le coût fixe par page des services d'imagerie documentaire.	0,11 $ la page	31/03/2016
	Réduire de 10 % le coût variable par page des services d'imagerie documentaire.	0,17 $ la page	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à mettre l'accent sur l'amélioration des services d'imagerie documentaire afin d'accroître l'efficacité par rapport aux coûts et d'aider les ministères et organismes clients à réduire le besoin d'entreposer de grands volumes de documents papier et à diminuer leurs coûts opérationnels.
- Poursuivre l'intégration de GCDocs, la solution de gestion des documents du gouvernement du Canada, à nos solutions d'imagerie documentaire.
- Explorer des options visant à tirer parti de la capacité du secteur privé pour regrouper les exigences du gouvernement fédéral en matière de services d'imagerie documentaire, afin que le gouvernement puisse bénéficier de rabais pour volume et assurer la conformité aux exigences liées à la protection de la vie privée, à la sécurité, à la qualité et à la gestion de l'information.

Il n'y a pas d'écart important dans les dépenses prévues puisque l'écart ne dépasse pas 0,1 million de dollars.

Sous-programme 1.7.5 : Services de voyage partagés

Ce sous-programme présente TPSGC comme étant responsable de fournir des outils normalisés et communs à l'échelle du gouvernement pour simplifier les déplacements des fonctionnaires et accroître l'efficacité de la gestion à cet égard et pour réduire le coût des voyages, ainsi que d'accroître la transparence, la responsabilisation et l'établissement de rapports financiers pour tous les aspects des voyages des fonctionnaires.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
565 377	563 283	563 283

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
22	22	22

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les employés du gouvernement fédéral utilisent les services et les outils de voyage disponibles, et ils en sont satisfaits.	Pourcentage de satisfaction de la clientèle.	80 %	31/03/2016
	Pourcentage des économies réalisées à l'égard des voyages par avion à la suite d'ententes de tarifs réduits négociés par TPSGC.	12 %	31/03/2016
Le gouvernement fédéral a accès à des renseignements pertinents et en temps opportun au sujet des voyages du gouvernement.	Pourcentage des entités du gouvernement du Canada ayant adopté les Services de voyage partagés (SVP).	85 %	31/03/2016
	Pourcentage de la mise en œuvre de l'Outil de gestion des dépenses (OGD) dans les ministères clients qui assurent le traitement des demandes de remboursement de frais de voyage.	80 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Poursuivre ses activités de transition vers la prochaine génération de la solution de voyage de bout en bout du gouvernement du Canada, qui vise à offrir un bon rapport qualité-prix au gouvernement. Notre objectif consiste à offrir aux employés du gouvernement canadien des services de voyage de grande qualité au moyen d'un système intégré de gestion des voyages, grâce auquel les ministères peuvent gérer les voyages avec une efficience accrue et appuyer la priorité que le gouvernement du Canada accorde à la transparence et à l'obligation de rendre compte dans le secteur public. Ces services comprennent les cartes de voyage, un centre d'appels pour les voyages, un outil de réservation en ligne, un outil d'autorisation des voyages et de gestion des dépenses, ainsi que des capacités d'établissement de rapports pour l'ensemble des ministères et organismes qui choisissent de participer aux Services de voyage partagés (SVP). Parmi les principales améliorations qui pourraient découler de la nouvelle solution de gestion de voyages, mentionnons les suivantes : une garantie des tarifs les plus bas en ligne, des frais de transaction moins élevés par rapport à la solution précédente, l'évaluation à l'écran de solutions de rechange et l'établissement de meilleurs rapports sur les émissions de gaz à effet de serre. Le passage à une plateforme d'appareils mobiles est prévu en 2015.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.7.6 : Service central de déménagement

Ce sous-programme présente TPSGC comme étant responsable de la gestion d'un service commun à l'échelle du gouvernement fédéral, lequel supervise les opérations de déménagement de tous les employés fédéraux qui sont réinstallés, sauf ceux du ministère de la Défense nationale et de la Gendarmerie royale du Canada.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	2016–2017	2017–2018
-	-	-

Les services centraux de déménagement sont offerts aux clients selon le principe du recouvrement complet des coûts. Les dépenses prévues sont d'environ 11 millions de dollars pour les années de planification; cette somme est entièrement compensée par des revenus équivalents, ce qui fait que les dépenses prévues réelles sont de 0,0 dollar.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
7	7	7

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les employés fédéraux sont satisfaits des services de réinstallation fournis tout en respectant les politiques et directives du Conseil du Trésor.	Pourcentage des ministères clients exprimant un niveau positif de satisfaction des services fournis par le Service central de déménagement (SCD).	80 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Effectuer une évaluation annuelle de la satisfaction des ministères clients à l'égard des services fournis pour maintenir ou accroître la satisfaction des clients. Le Service central de déménagement (SCD) de TPSGC coordonne la réinstallation des articles ménagers des employés fédéraux qui doivent déménager, à l'exception de ceux du MDN et de la GRC. En moyenne, le SCD s'occupe de 1 300 déménagements par année.

Il n'y a pas d'écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.7.7 : Services administratifs du gouvernement du Canada

Ce sous-programme est une initiative horizontale axée sur la prestation de services généraux de soutien administratif et de gestion des ressources humaines selon le principe du recouvrement des coûts qui vise à permettre la réalisation de gains d'efficience pour les organismes clients fédéraux. Les services administratifs du gouvernement du Canada permettent de réduire le nombre de systèmes de technologie de l'information (TI) d'arrière-plan au sein du gouvernement, et ils assurent également l'achat, la création, la modification et le maintien de versions de produits communs dans l'ensemble du gouvernement du Canada, ce qui élimine les chevauchements au sein des divers ministères et organismes et ce qui permet à ces derniers de concentrer leurs ressources sur des programmes clés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
1 728 742	1 728 742	1 728,742

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
144	147	151

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Une solide intendance des systèmes et des services administratifs répond aux besoins en programmes des institutions fédérales.	Pourcentage des clients généralement satisfaits des groupes de services fournis par le Secteur de l'intégration des services partagés.	90 %	31/03/2016
	Pourcentage des clients généralement satisfaits des services de ressources humaines fournis par le Secteur de l'intégration des services partagés.	90 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir des services en matière de ressources humaines aux ministères et aux organismes selon le principe du recouvrement des coûts.
- Continuer à travailler en partenariat avec les organisations clientes en vue de faciliter la mise en œuvre de GCDocs à l'échelle du gouvernement du Canada.
- Continuer à harmoniser les initiatives du gouvernement du Canada à l'aide d'une plateforme commune permettant aux ministères et organismes de bénéficier d'une orientation horizontale et d'un soutien permanent en matière d'applications (p. ex., le Système partagé de gestion de cas).
- Faire évoluer l'application Mes RHGC, pour s'assurer qu'il est fiable et qu'il répond aux besoins des utilisateurs.
- Mobiliser les ministères afin de les inciter à adopter l'application Mes RHGC.
- Fournir des services de soutien et de maintenance aux clients actuels de l'application Mes RHGC.
- Favoriser l'adhésion d'environ 55 000 employés du gouvernement du Canada à l'application Mes RHGC en 2015–2016.

Il n'y a pas d'écart dans les dépenses prévues.

Programme 1.8 : Ombudsman de l'approvisionnement

Ce programme, exercé sans lien de dépendance avec le gouvernement, examine les pratiques d'approvisionnement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, enquête sur les plaintes des fournisseurs relatives à l'attribution et à l'administration des contrats de biens et de services, et veille à la prestation de services de règlement extrajudiciaire des différends pour des contrats existants. Ce programme permet de promouvoir les principes d'équité, d'ouverture et de transparence dans le processus d'approvisionnement fédéral.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
4 111 325	4 111 325	4 108 225	4 108 225

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
26	26	26

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Amélioration de la sensibilisation à l'égard des principes d'équité, d'ouverture et de transparence dans les pratiques d'approvisionnement du gouvernement fédéral.	Pourcentage des plaintes officielles, des demandes de règlement extrajudiciaire des différends et des examens des pratiques d'approvisionnement qui ont été traités dans les délais prescrits par le *Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement*.	100 %	31/03/2016
	Pourcentage des demandes de renseignements et des plaintes qui ont été traitées en fournissant de l'information, en les soumettant aux autorités compétentes et en ayant recours à un processus de facilitation.	100 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) accomplira ce qui suit :

- Continuer à profiter à la population canadienne et à assurer un bon rapport qualité-prix en offrant aux fournisseurs canadiens, en particulier aux petites et moyennes entreprises, une manière de régler les problèmes auxquels ils sont confrontés en ce qui concerne le processus d'approvisionnement fédéral.
- Continuer à améliorer le programme de sensibilisation du BOA pour faire davantage connaître le rôle et les services du BOA et communiquer les renseignements en matière d'approvisionnement aux fournisseurs canadiens et aux ministères fédéraux dans le but de promouvoir les principes d'équité, d'ouverture et de transparence dans le processus d'approvisionnement fédéral.

- Produire un rapport annuel qui résume les activités du BOA et qui fait mieux connaître les enjeux en matière d'approvisionnement. (Visitez le site du BOA pour davantage de détails) [xiv].

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.8.1 : Examen des pratiques en matière d'approvisionnement

Ce sous-programme permet à une tierce partie indépendante d'examiner les enjeux systémiques des pratiques d'approvisionnement à l'échelle du gouvernement, et de formuler des recommandations favorisant les principes d'équité, d'ouverture et de transparence dans le processus d'approvisionnement fédéral. Ce sous-programme contribue à promouvoir l'intégrité, la transparence et la responsabilisation associées aux activités d'approvisionnement du gouvernement.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
2 154 184	2 153 655	2 153 655

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
13	13	13

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organisations fédérales obtiennent des recommandations impartiales, pertinentes et réalisables.	Pourcentage des ministères, dont les pratiques ont été examinées, qui ont pris des mesures en réponse aux recommandations formulées.	100 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) accomplira ce qui suit :

- Continuer à surveiller les enjeux et à travailler en collaboration avec les ministères fédéraux et les fournisseurs canadiens pour aborder les principales préoccupations et les enjeux systémiques dans le processus d'approvisionnement fédéral.
- Travailler en collaboration avec les ministères en ce qui a trait à l'examen de leurs pratiques d'approvisionnement pour évaluer l'équité, l'ouverture et la transparence de ces pratiques et pour recommander des améliorations.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Sous-programme 1.8.2 : Plaintes des fournisseurs

Ce sous-programme permet de veiller à ce qu'une tierce partie indépendante et bien informée traite de manière équitable et opportune les plaintes concernant l'attribution et l'administration des contrats. Ce sous-programme permet également d'assurer la prestation de services de facilitation et de règlement des différends, qui peuvent constituer un moyen rapide et rentable de régler les différends contractuels.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues		
2015–2016	**2016–2017**	**2017–2018**
1 957 141	1 954 570	1 954 570

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
13	13	13

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Plaintes et communications traitées en temps opportun.	Pourcentage des plaintes traitées dans les délais prescrits par le *Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement*.	100 %	31/03/2016

Faits saillants de la planification

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) accomplira ce qui suit :

- Fournir un mécanisme indépendant et neutre pour traiter les plaintes des fournisseurs concernant l'attribution ou l'administration des contrats fédéraux.
- Offrir des services de règlement des différends aux fournisseurs et aux ministères en fournissant une option opportune, neutre et rentable par rapport à un litige pouvant être long et coûteux.

Il n'y a pas d'écart important puisque les dépenses prévues demeurent relativement stables.

Programme 1.9 : Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrés pour répondre aux besoins des programmes et aider l'organisation à respecter ses autres obligations. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation et non pas celles qui visent un programme précis. Il s'agit donc, par exemple, des ressources humaines, des TI, des finances et des services ministériels.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2015–2016	2015–2016	2016–2017	2017–2018
221 169 070	221 169 070	218 850 030	219 179 491

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
2 328	2 329	2 276

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir à notre ministre et notre sous-ministre l'assurance que le Ministère exécute ses activités avec intégrité, diligence raisonnable et transparence, conformément aux lois, aux règlements et aux politiques établis.
- Préparer les documents relatifs aux décisions qui comprennent la prise en considération ou l'analyse des répercussions de l'évaluation environnementale stratégique, de l'analyse comparative entre les sexes et des langues officielles.
- Continuer à adopter les plus récents outils novateurs dans le but de communiquer le plus efficacement possible avec la population canadienne, tout en préparant le Ministère à la transition vers le nouveau site Web Canada.ca.
- Concentrer ses efforts sur les activités qui appuient les quatre priorités stratégiques en matière de ressources humaines pour 2015–2020 (c'est-à-dire la planification efficace des ressources humaines, l'excellence en gestion des talents, un milieu de travail stimulant et la souplesse organisationnelle).
- Assurer une gestion financière saine et rigoureuse au moyen d'une responsabilité financière renforcée, tout en assurant l'utilisation optimale des ressources ministérielles.
- Améliorer la gestion de l'information en continuant le déploiement de GCDocs (un système de gestion des documents et des dossiers électroniques), en mettant à jour l'autorisation de disposition de documents pour toutes les activités du Programme et en réalisant des projets visant à passer de plus en plus des dossiers papier aux dossiers numériques.

- Établir un modèle opérationnel qui permet de prendre des décisions efficaces en matière de TI, par le biais d'une approche liée à la gestion de la TI qui assure l'adoption de solutions de TI rentables et efficaces et la prise de décisions d'investissement en TI qui sont harmonisées avec les priorités du Ministère et du gouvernement du Canada, dont l'application Mes RHGC pour la gestion du personnel.
- Diriger la saine intendance des fonctions ministérielles de gestion du matériel en vue de fournir des services de gestion du matériel efficaces, efficients, souples et de grande qualité, grâce à diverses fonctions organisationnelles et divers programmes novateurs.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable au transfert des services de paye, qui sont actuellement offerts par les Ressources humaines, à Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

Sous-programme 1.9.1 : Gestion et surveillance

Les services de gestion et de surveillance visent les activités mises en œuvre afin de déterminer l'orientation et la gouvernance stratégiques ainsi que la planification et la conception des programmes, de représenter les valeurs et l'éthique, et d'attribuer les ressources et de prendre des décisions d'investissement. Ils touchent les activités visant l'analyse de l'exposition aux risques et la détermination de mesures d'atténuation appropriées. Et, ils veillent à ce que les activités liées aux services et les programmes du gouvernement fédéral respectent les lois, les règlements, les politiques et les plans applicables.

Les groupes des services associés à la gestion et à la surveillance incluent la politique et la planification stratégiques, les relations gouvernementales (y compris les relations fédérales, provinciales, territoriales et internationales), les services exécutifs, les politiques ministérielles, les normes, les lignes directrices, la planification des investissements, la gestion des projets, la gestion des risques, le rendement et les rapports, la vérification interne et l'évaluation.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
172	172	172

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir à notre ministre et notre sous-ministre l'assurance que le Ministère exécute ses activités avec intégrité, diligence raisonnable et transparence, conformément aux lois, aux règlements et aux politiques établis.
- Continuer à appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui encourage les fonctionnaires à dénoncer les actes répréhensibles en milieu de travail, par l'entremise du Bureau de divulgation interne. Le Ministère mettra en œuvre des mesures de sensibilisation pour maintenir un environnement dans lequel les employés se sentent protégés contre les représailles lorsqu'ils dénoncent des actes répréhensibles en milieu de travail.

- Continuer à assurer la protection du personnel, de l'information et des biens ministériels par le biais de sa fonction de sécurité ministérielle et de ses programmes de préparatifs d'urgence, et continuer à mener des enquêtes administratives et à examiner les méthodes d'attribution de marchés par l'entremise de la Direction des enquêtes spéciales, à la suite d'allégations d'actes répréhensibles.
- Contribuer à l'intégrité et à l'efficacité des activités du Ministère, par l'entremise du Bureau de la vérification et de l'évaluation (BVE), en effectuant des vérifications internes indépendantes et crédibles, qui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à l'efficacité et à la pertinence de la gestion des risques, des mécanismes de contrôle et des processus de gouvernance. De plus, le BVE continuera à réaliser des évaluations neutres sur la pertinence et le rendement des politiques, des initiatives et des programmes ministériels.
- Préparer des documents relatifs aux décisions (dont les mémoires au Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor) à l'appui des exigences opérationnelles du Ministère. Tous ces documents relatifs aux décisions comprendront la prise en considération ou l'analyse des répercussions de l'évaluation environnementale stratégique, de l'analyse comparative entre les sexes et des langues officielles.

Sous-programme 1.9.2 : Communications

Les services des communications comprennent les activités mises en œuvre afin de veiller à ce que les communications du gouvernement du Canada soient efficacement gérées, bien coordonnées et répondent aux divers besoins en information du public. La fonction de gestion des communications assure la diffusion de renseignements gouvernementaux au public, à l'interne ou à l'externe, et fait en sorte que les préoccupations et intérêts du public soient pris en considération dans la planification, la gestion et l'évaluation des politiques, des programmes, des services et des initiatives.

Les groupes des services associés aux communications incluent la recherche sur l'opinion publique, l'image de marque, les consultations, les relations avec les médias, la publicité, les foires, les expositions, les services en personne, par téléphone, par télécopieur, par courrier et par Internet, la traduction et les publications.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
99	99	99

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir des services, du soutien et des conseils stratégiques en matière de communications internes et externes aux secteurs d'activité du Ministère et aux cabinets des cadres supérieurs (cabinets de la ministre et du sous-ministre) pour faire avancer les priorités ministérielles et gouvernementales.
- Continuer à adopter les plus récents outils novateurs dans le but de communiquer le plus efficacement possible avec la population canadienne, tout en préparant le Ministère à la transition vers le nouveau site Web Canada.ca.

Sous-programme 1.9.3 : Services juridiques

Les services juridiques comprennent les activités mises en œuvre afin de permettre aux ministères et aux organismes de réaliser les priorités et les objectifs en matière de politiques, de programmes et de prestation de services dans un cadre sain du point de vue juridique. Ils comprennent la prestation de conseils relatifs aux politiques et aux programmes, les directives pour la préparation et la rédaction du contenu juridique de projets de loi, de règlements et de lignes directrices, l'aide en matière de détermination, de réduction et de gestion des risques de nature juridique, le soutien juridique concernant le respect des normes, des règlements et des lignes directrices, et la défense des intérêts de l'État dans le contexte de litiges.

Les groupes des services associés aux services juridiques incluent la consultation juridique, la préparation de documents juridiques, les services de contentieux, la rédaction de documents législatifs et la surveillance juridique.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
21*	22	22

**Le graphique sur les ETP qu'on trouve dans la présente section ne représente pas les ETP du ministère de la Justice. Il représente les employés de soutien de TPSGC qui travaillent à la Direction générale des services juridiques.*

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Fournir des services de soutien opérationnel et administratif aux avocats et à l'avocat général principal.
- Fournir des services de soutien parajuridique aux avocats et à l'avocat général principal.

Sous-programme 1.9.4 : Gestion des ressources humaines

Les services de gestion des ressources humaines comprennent les activités mises en œuvre afin de déterminer l'orientation stratégique ou affecter les ressources entre les services et les processus, ainsi que les activités liées à l'analyse de l'exposition aux risques et à la détermination des mesures d'atténuation appropriées. Ils veillent à que les activités liées aux services et les programmes du gouvernement fédéral respectent les lois, les règlements, les politiques et les plans applicables.

Les groupes des services associés à la gestion des ressources humaines incluent la planification des ressources humaines, la conception des tâches et de l'organisation et l'établissement de rapports; la gestion des tâches et des postes; l'embauche et l'orientation des employés; la rémunération globale; le rendement des employés, ainsi que l'apprentissage, le perfectionnement et la reconnaissance de ceux-ci; les cessations d'emploi permanentes ou temporaires; la gestion du milieu de travail.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
488	488	435

Faits saillants de la planification

En 2015–2016, TPSGC concentrera ses efforts sur les activités qui appuient les quatre priorités stratégiques en matière de ressources humaines pour 2015–2020 (c'est-à-dire la planification efficace des ressources humaines, l'excellence en gestion des talents, un milieu de travail stimulant et la souplesse organisationnelle). Le Ministère accomplira ce qui suit :

- Renforcer la fonction de planification des ressources humaines pour s'assurer que le Ministère a les bonnes personnes, au bon moment et au bon endroit.
- Continuer à gérer les changements organisationnels et les activités possibles de réaménagement des effectifs découlant de la mise en œuvre des restrictions budgétaires et des diverses initiatives de transformation, comme le transfert des services de la rémunération à Miramichi.
- Renforcer les pratiques de gestion des personnes pour appuyer une culture de rendement élevé.
- Continuer à faire appliquer les principes d'Objectif 2020 pour contribuer à une fonction publique de calibre mondial.

Sous-programme 1.9.5 : Gestion financière

Les services de gestion financière comprennent les activités mises en œuvre afin de s'assurer de l'utilisation responsable des ressources publiques comme la planification, la gestion budgétaire, la comptabilité, la production de rapports, le contrôle et la surveillance, l'analyse, les conseils et le soutien au processus décisionnel, ainsi que les systèmes financiers.

Les groupes des services associés à la gestion financière incluent la planification financière et l'établissement de budgets, la gestion comptable, le contrôle des dépenses, le service des paiements, le service des rentrées et des créances, et le service d'examen de l'actif et du passif.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
503	503	503

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Assurer une gestion financière saine et rigoureuse au moyen d'une responsabilité financière renforcée, tout en assurant l'utilisation optimale des ressources ministérielles par la mise en œuvre et le renforcement d'un certain nombre d'initiatives, comme le paiement à temps, l'excellence en gestion budgétaire, la gestion des investissements ministériels, l'attestation des présentations au Cabinet par le DPF et l'excellence des rapports financiers.
- Améliorer l'efficience des opérations en tirant parti de la technologie, en automatisant le processus d'approvisionnement « de la facture au paiement » de bout en bout et en améliorant le processus de prise de décisions pour les intervenants, dont Services partagés Canada, auxquels des services liés aux systèmes sont fournis selon le principe du recouvrement des coûts.

- Assurer une surveillance et un leadership rigoureux en matière de finances à l'égard de la mise en œuvre de mesures de réduction des coûts du budget qui ont été approuvées.
- Assurer une saine intendance et l'excellence en gestion en demeurant résolu à planifier les ressources et à gérer l'effectif de manière efficace, tout en continuant de miser sur les leçons apprises et de communiquer les pratiques exemplaires à l'échelle de la fonction publique.

Sous-programme 1.9.6 : Gestion de l'information

Les services de gestion de l'information comprennent les activités mises en œuvre afin d'assurer une gestion efficiente et efficace de l'information pour appuyer l'exécution des programmes et la prestation des services, favoriser la prise de décisions éclairées, faciliter la responsabilisation, la transparence et la collaboration, ainsi que conserver l'information et les documents au profit de la présente génération et des générations futures en veillant à ce qu'ils demeurent accessibles. La gestion de l'information est la discipline ayant pour but d'orienter et d'appuyer la gestion efficace et efficiente de l'information au sein d'une organisation, de l'étape de la planification et de l'élaboration des systèmes à celle de l'aliénation ou de la conservation à long terme de l'information.

Les groupes des services associés à la gestion de l'information incluent les services relatifs à l'architecture de l'information d'entreprise, les services de gestion des données, les services de gestion des dossiers et des documents, les services de bibliothèque, les services de gestion du contenu, les services d'archivage, les services de soutien aux décisions et aux renseignements commerciaux, et les services relatifs à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
119	119	119

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Élaborer une nouvelle directive relative aux pratiques de protection de la vie privée, dont un nouveau protocole relatif aux manquements à la protection des renseignements personnels, conformément aux politiques du Conseil du Trésor s'y rattachant.
- Élaborer un programme de surveillance de l'Accès à l'information et à la Protection des renseignements personnels (AIPRP), dont l'objectif consiste à augmenter le contrôle de la qualité de l'ensemble du processus d'AIPRP, notamment l'interprétation des lois et l'application des exemptions.
- Améliorer la gestion de l'information en continuant le déploiement de GCDocs (un système de gestion des documents et des dossiers électroniques), en mettant à jour l'autorisation de disposition de documents pour toutes les activités du Programme et en réalisant des projets visant à passer de plus en plus des dossiers papier aux dossiers numériques.

- Appuyer le gouvernement ouvert en élaborant le plan ministériel de mise en œuvre du gouvernement ouvert et en publiant des ensembles de données supplémentaires sur le portail des données ouvertes.

Sous-programme 1.9.7: Technologie de l'information

Les services de technologie de l'information (TI) comprennent les activités mises en œuvre afin d'assurer l'utilisation efficiente et efficace de la technologie de l'information, à l'appui des priorités gouvernementales et de l'exécution des programmes, d'accroître la productivité et d'améliorer les services offerts au public. La gestion de la technologie de l'information comprend la planification, la création (ou l'acquisition) d'applications, l'exploitation et la mesure du rendement.

Les groupes des services associés à la technologie de l'information incluent l'informatique répartie, l'élaboration et la tenue à jour d'applications et de bases de données, l'informatisation de la production et des opérations, le réseau des télécommunications (données et voix) et la sécurité des technologies de l'information.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
879	879	879

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Travailler en collaboration avec les partenaires pour maximiser la valeur de la technologie à l'appui des initiatives de modernisation du Ministère et du gouvernement du Canada, en tirant parti des technologies de l'information nouvelles et émergentes et en assurant un approvisionnement stratégique pour l'amélioration des services. Voici des exemples d'initiatives de modernisation du gouvernement du Canada : leadership de TPSGC dans l'établissement et la gestion d'applications opérationnelles communes comme Mes RHGC pour la gestion du personnel et GCDocs pour la gestion des documents et des dossiers.
- Établir un modèle opérationnel qui permet de prendre des décisions efficaces en matière de TI, par le biais d'une approche ministérielle liée à la gestion de la TI qui est fondée sur des normes, qui est transparente et qui assure l'adoption de solutions de TI rentables et efficaces et la prise de décisions d'investissement en TI qui sont harmonisées avec les priorités du Ministère et du gouvernement du Canada.
- Poursuivre la rationalisation du portefeuille des applications de TI de TPSGC en créant des économies d'échelle, en réduisant les coûts opérationnels et les risques liés au vieillissement de la TI pour les activités du Ministère, tout en assurant les niveaux nécessaires d'intégration des processus et de l'information dont nous avons besoin pour appuyer l'initiative de transformation des services de TPSGC.
- Établir un bureau central de service efficace au Ministère qui servira d'interface avec les clients pour les activités de TI et qui appuiera la tenue à jour proactive de la TI.

Sous-programme 1.9.8 : Services immobiliers

Les services immobiliers comprennent les activités mises en œuvre afin d'assurer une gestion des biens immobiliers qui soit durable et responsable sur le plan financier, tout au long de leur cycle de vie, afin de soutenir l'exécution rentable et efficace des programmes gouvernementaux. Un bien immobilier représente tout titre, intérêt ou profit dans des terres, y compris les mines, les minéraux et les améliorations qui sont apportées sur la surface des terres ou encore par-dessus ou par-dessous de celles-ci.

Les groupes des services associés aux services immobiliers incluent l'acquisition, l'exploitation, la gestion et l'aliénation.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
15	15	15

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Assurer la gestion efficace du Programme national de gestion des locaux du Ministère et la fourniture d'un milieu de travail favorisant la productivité offrant une gamme complète de services aux programmes ministériels, tout en assurant l'utilisation optimale des locaux ministériels et tout en restant harmonisé avec les objectifs établis dans les initiatives de réduction budgétaire.

Sous-programme 1.9.9 : Matériel

Les services de matériel comprennent les activités mises en œuvre afin d'assurer, de la part des ministères, une gestion du matériel qui soit durable et responsable sur le plan financier afin de soutenir l'exécution rentable et efficace des programmes gouvernementaux. Le matériel représente tous les biens mobiliers acquis par Sa Majesté en droit du Canada, à l'exception de l'argent et des dossiers. La gestion du matériel correspond à toutes les activités nécessaires pour acquérir, posséder, utiliser et aliéner le matériel, y compris l'atteinte de la plus grande efficience possible tout au long du cycle de vie des biens matériels.

Les groupes des services associés aux services de matériel incluent l'acquisition, l'exploitation, la gestion et l'aliénation.

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
20	20	20

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Diriger la saine intendance des fonctions ministérielles de gestion du matériel en vue de fournir des services de gestion du matériel efficaces, efficients, souples et de grande qualité, grâce à diverses fonctions organisationnelles et divers programmes novateurs, comme l'établissement de rapports sur l'approvisionnement ministériel, la gestion des biens et des stocks, les activités d'entreposage, le programme des cartes d'achat, la gestion des coupons de taxi, la gestion du parc automobile et l'aide au travail.

Sous-programme 1.9.10 : Acquisition

Les services d'acquisition comprennent les activités mises en œuvre afin de se procurer les biens et les services requis pour répondre à une demande dûment remplie (y compris une définition complète et précise des exigences et la garantie que les fonds sont disponibles), et ce, jusqu'à la passation ou à la modification d'un marché.

Les groupes des services associés aux services d'acquisition incluent l'approvisionnement en biens, l'approvisionnement en services, l'approvisionnement en articles de construction et d'autres genres d'approvisionnement (dont la définition ne cadre pas avec celle de biens et services).

Ressources humaines (ETP)

2015–2016	2016–2017	2017–2018
12	12	12

Faits saillants de la planification

TPSGC accomplira ce qui suit :

- Diriger l'orientation stratégique et la prestation de services internes d'approvisionnement et de passation de marchés qui sont novateurs et de grande qualité à l'appui des activités de TPSGC.

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif

L'état des résultats condensé prospectif présenté dans cette sous-section vise à donner un aperçu général des résultats du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Les renseignements financiers prévus concernant les dépenses et les recettes sont préparés sur une base de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation, et améliorer la transparence et la gestion financière.

Les montants qui figurent dans cette section du rapport sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, ce qui explique la différence avec les autres sections, dans lesquelles les montants sont présentés selon une méthode axée sur les dépenses. Un rapprochement entre les deux méthodes de comptabilité suit.

L'état des résultats prospectif et les notes connexes, y compris un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web de TPSGC[xv].

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats attendus 2014–2015	Résultats prévus 2015–2016	Écart
Total des dépenses	5 203 400	5 112 300	(91 100)
Total des recettes	2 514 900	2 578 700	(63 800)
Coût de fonctionnement net	2 688 500	2 533 600	(154 900)

La diminution des dépenses prévues de 91,1 millions de dollars en 2015–2016, en comparaison avec les dépenses estimatives de 2014–2015, est principalement attribuable à :

- une **diminution de 76,1 millions de dollars** due à l'achèvement des réparations et réfections des actifs fédéraux importants (ex. édifices fédéraux, cité parlementaire, ponts et barrages);
- une **diminution de 28,9 millions de dollars** en économies identifiées dans le cadre du Plan d'action pour la réduction du déficit suites aux efficiences opérationnelles réalisées ainsi qu'à l'augmentation de la productivité;
- une **diminution de 17,4 millions de dollars** résultant du développement d'un modèle renouvelé de gestion des coûts et du volume des transactions, reliés à l'acceptation des paiements par cartes de crédit et débit; et
- une **diminution de 12,0 millions de dollars** causée par une réduction des demandes pour des services linguistiques.

Compensée par :

- une **augmentation de 41,0 millions de dollars** principalement dans les services de nature réglementaire due au transfert de l'administration des régimes de pensions des Forces armées canadiennes à TPSGC.

Étant donné l'étroite corrélation entre les recettes et les dépenses de TPSGC, **l'augmentation des recettes prévues de 63,8 millions de dollars en 2015–2016, en comparaison avec les recettes estimatives de 2014–2015,** est principalement attribuable à :

- une **augmentation de 41,0 millions de dollars** principalement dans les services de nature réglementaire due au transfert de l'administration des régimes de pensions des Forces armées canadiennes à TPSGC; et
- une **augmentation de 28,2 millions de dollars** dans la demande pour les Services de nature non réglementaire, tels que les services d'imagerie documentaire.

Compensée par :

- une **diminution de 7,0 millions de dollars** causée par une réduction des demandes pour des services linguistiques.

Coût de fonctionnement net par opposition aux dépenses nettes prévues

Les rapports sur les autorisations financières, principalement axés sur les besoins en flux de trésorerie, diffèrent des rapports faisant état du coût de fonctionnement net prospectif, qui sont basés sur la comptabilité d'exercice. La différence qui existe entre les types de rapports peut être résumée et expliquée comme suit :

Coût de fonctionnement net de 2015–2016	1) Acquisition—Immobilisations	2) Estimations et obligations de la gestion	Dépenses nettes prévues dans le RPP de 2015–2016
2 533 600 $	+ 792 800 $	-454 800 $	= 2 871 600 $

1) **Acquisition d'immobilisations d'un montant de 792,8 millions de dollars :** Les acquisitions d'immobilisations sont financées par des crédits parlementaires. Toutefois, seule la valeur de leur amortissement annuel est calculée dans le coût de fonctionnement net.

2) **Estimations de la direction et obligations d'un montant de 454,8 millions de dollars :** Elles sont principalement liées à ce qui suit :
   - Un montant de 540,2 millions de dollars pour les dépenses d'amortissement des immobilisations corporelles, qui ne nécessitent pas l'utilisation de fonds;
   - Des services gratuits, pour un montant de 63,8 millions de dollars, qui ont été enregistrés dans cet état. Le Ministère reçoit ces services d'autres ministères fédéraux pour des services juridiques, des cotisations des employeurs au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires et des indemnités pour accident de travail;
   - Compensation partielle par une obligation de 147,3 millions de dollars pour des contrats de location-acquisition existants, ce qui réduit les passifs financiers.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires[xvi] publiés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2015–2016* peuvent être consultés sur le site Web de TPSGC[xvii].

- Stratégie ministérielle de développement durable;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et sur les grands projets de l'État
- Vérifications et évaluations internes à venir au cours des trois prochains exercices; et
- Frais d'utilisation et redevances réglementaires.

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre les objectifs liés aux politiques publiques en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*[xviii] Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* sont la responsabilité exclusive du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Demandes de renseignements généraux

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes et services de TPSGC, veuillez utilisez le site Web pour les demandes de renseignements généraux :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
11, rue Laurier, PDP III
Gatineau (Québec)
K1A 0S5
Canada

À L'ATTENTION DE : : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html

Adresse courriel pour les demandes de renseignements généraux : questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Numéro sans frais pour les personnes malentendantes : 1-800-926-9105

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Toute autorisation du Parlement de verser une somme d'argent à même le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, organisations ou individus et les paiements aux sociétés d'État.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

Chaque ministère et organisme doit être au courant des autorisations demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues incombe aux ministères, et ceux-ci devraient être en mesure d'étayer les dépenses et les charges figurant dans leur RPP et leur RMR.

équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

---

[i] *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-38.2/

[ii] *Loi sur Services partagés Canada*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.9/

[iii] *Loi sur l'expropriation*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-21/

[iv] *Loi sur la production de défense*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/D-1/

[v] *Loi sur l'administration de biens saisis*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.3/

[vi] *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-27/

[vii] *Loi sur la gestion des finances publiques*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/

[viii] Même s'il s'agit d'un programme de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement doit fonctionner de manière impartiale et indépendante. Les détails de ses activités et des résultats de son rendement sont fournis dans le rapport annuel de l'ombudsman de l'approvisionnement, qui est déposé devant chacune des chambres du Parlement par la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

[ix] TPSGC @ votre service : Nos services, nos normes et nos résultats 2014–2015, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/sc-cs/nsnnnr-ossr/2014-2015/tdm-toc-fra.html

[x] Cadre pangouvernemental, http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

[xi] Budget principal des dépenses 2014–2015, http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/esp-pbc-fra.asp

[xii] Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/

[xiii] Site Web de la Colline parlementaire, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/collineduparlement-parliamenthill/batir-buil-fra.html)

[xiv] Voir http://opo-boa.gc.ca/ pour obtenir de plus amples détails sur le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement.

[xv] Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html

[xvi] Tableaux de renseignements supplémentaires, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/2015-2016/rst-sit-fra.html

[xvii] Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/index-fra.html

[xviii] Dépenses fiscales et évaluations, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp